

( 261 )

*dans les tribunaux d'arrondissement.*

id, rue Gervais-Laurent.  
on, rue de Montmorency,  
au, rue J. Rousseau, n°. 4.  
eau, rue du Foin, n°. 2.  
pon, rue Sainte Croix de la  
nerie, no. 8.  
mageot, rue de Bievre.  
nerv, rue de Montmorency,

Phys. m.  
162

c.  
n°. 23.  
n°. 124.

Germain.

R

( 264 )

*Avoués dans les tribunaux d'arrondissement.*

Sirron, père, rue Coquen  
à-vis la barrière Buffaut.  
Simon, fils, rue des Marchés  
M. de Sainte-Marthe.  
Simon Julior, rue J. J.  
Sohier, rue du Jardinier.  
Souchaye, rue des deux P  
Jean.

Soudez, rue Serpente, no.  
Souhart, rue des Gravillies  
Stocard, rue Regratière en l'I  
Sureau, rue Beaubourg,  
Suzarne. rue Saint-Denis

crayons  
celle Str-

ntaine-au-

u Batoir.  
int - Floi,

7150-6  
( 292 )

~~Philos. Theol. Nat. Magia. High.~~

Phys. m. 162

1770. La Roche, — Follic, rue  
neuve des petits Champs, vis-à-vis le  
trésor royal.

1780. Lecointre, — Vergne, rue  
Saint-Martin près Saint-Méry.

1783. Lefebvre, l'aîné, — de Saint-  
Paul, rue neuve Saint-Méry.

1789. Lefebvre de Saint-Maur, —  
Perr



<36635036810018

Bayer. Staatsbibliothek

*Phil. 2150.*

**L E M A G I C I E N**  
**R É P U B L I C A I N ,**

O U

**ORACLES POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES DES ÉVÉNEMENS PRÉVUS DEVOIR ARRIVER EN EUROPE DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1794, 2<sup>m</sup>e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.**

*Seconde Edition.*

*R*

---

**OFFERT**

**A LA CONVENTION NATIONALE,**

**ET DÉDIÉ**

**A TOUS LES PEUPLES DU GLOBE.**

---

**ÈRE RÉPUBLICAINE, 2<sup>m</sup>e. ANNÉE.**

**I 7 9 4.**



**<36635360920018**

**<36635360920018**

**Bayer. Staatsbibliothek**



*Par la Philosophie, ô sainte Liberté !  
Extermine les rois.... Vive l'égalité !*

# LE MAGICIEN RÉPUBLICAIN,

O U

ALMANACH DES ORACLES  
DES ÉVÉNEMENS DONT L'EUROPE SERA  
LE THÉÂTRE EN 1794, 2<sup>me</sup> ANNÉE DE  
LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OUVRAGE curieux et instructif, dans lequel on trouve la suite des prophéties de M. *Nostradamus*, ainsi que le récit exact de la conduite qu'ont tenue Louis XVI, dit Capet, et Marie-Antoinette d'Autriche sa femme, depuis leur jugement, jusqu'au moment de leur décapitation, avec plusieurs autres anecdotes très-curieuses sur le même objet.

Par ROUY l'ainé, auteur du *Magicien républicain de 1793*, de la *Chronologie républicaine*, &c.

---

A P A R I S,

Chez { L'AUTEUR, rue des Lombards, n°. 29, près la  
rue St.-Martin, au second sur le devant.  
BASSET, marchand d'esta., rue S.-Jacques,  
au coin de celle des Mathurins.  
JANET, rue Saint-Jacques, n°. 36, vis-à-vis  
les Mathurins.  
CHEREAU, rue Saint-Jacques, n°. 257.  
DUMORAINE, rue Saint-Jacques, n°. 53  
aux Associés.

---

*Je prévient mes Concitoyens que je viens de faire paroître un Ouvrage ayant pour titre : Almanach historique , ou Recueil précieux des grands Evénemens qui sont arrivés en France et dans les autres gouvernemens de l'Europe , depuis le jour de l'abolition de la royauté, jusqu'au 21 septembre 1793 ; tant aux Armées, qu'à la Convention nationale, dans les départemens , etc. , etc. ; le tout rangé dans l'ordre chronologique des jours avec le nom de tous les endroits où les événemens se sont passés , ainsi que les actions d'éclat et d'héroïsme qui furent produites par l'amour de la liberté et de l'égalité : lequel Ouvrage fut dédié et présenté à la Convention nationale, comme étant des plus instructifs , pour les contemporains et la postérité, à cause des faits mémorables auxquels notre glorieuse révolution a donné lieu. Brochure in-18, ornée d'une gravure allégorique. Le prix est de 30 sous broché, et 50 relié. On le trouve aux mêmes adresses que celui-ci.*

---



PRÉSENTATION  
DE LA  
SÉANCE  
DU 17 SEPTEMBRE

A U X  
R E P R É S E N T A N S  
D U  
P E U P L E - S O U V E R A I N .

C I T O Y E N S L É G I S L A T E U R S ,

*TOUT* Citoyen étant redevable à sa Patrie de ses forces physiques et morales, je viens de nouveau dans ce temple auguste m'acquitter de cette dette sacrée, en vous offrant le résultat de mes foibles travaux et de mes méditations.

Vous avez décrété, Mandataires du Peuple, que votre Comité d'instruction publique feroit un recueil de tous les traits de courage et d'héroïsme produits par l'amour de la Liberté, afin de les transmettre à la postérité, et prouver aux tyrans et aux esclaves, que les cœurs républicains connoissent mieux qu'eux le prix de la vertu et de leur devoir, en honorant le

a

malheur , et s'exposant à tous les périls pour assurer le maintien de leurs droits et le salut de leur patrie. Ce décret qui doit reporter aux générations futures toutes les belles actions dont Rome et Athènes , dans leurs beaux jours de liberté , ne donnèrent jamais d'exemples , existoit dans mon cœur long-temps avant qu'il fût prononcé dans ce sanctuaire ; car depuis l'ouverture de votre session , j'ai eu soin de recueillir exactement tous les faits mémorables qui sont parvenus à la notoriété publique , et je viens de les faire imprimer sous le titre d'Almanach historique et dans l'ordre chronologique des jours , avec les noms des lieux où les événemens se sont passés ; en sorte que tous les amis et défenseurs de la Liberté et de l'Égalité , trouveront dans ce recueil le récit de leur courage et des nombreuses victoires qu'ils ont remportées sur les tyrans et leurs troupeaux d'esclaves.

Et toi , montagne incomparable , dont les rochers inaccessibles à la

corruption ont si souvent sauvé la patrie, tu y trouveras aussi le récit de tes immortels travaux, et de l'énergie avec laquelle tu su dompter l'intrigue et la férocité du vil marais et de tous les conspirateurs qui vouloient anéantir la république et la liberté.

J'ose aussi, Législateurs, vous offrir un autre ouvrage de ma composition, intitulé le Magicien Républicain, lequel pourraservir, je l'espère, à convaincre l'aristocrate le plus gangrené, que la véritable magie du Peuple Français étant celle de la nature, de la raison, de la justice, de la liberté et de l'égalité, nuls charmes étrangers ne pourront jamais arrêter le cours des heureux effets que doivent produire de tels principes, et qu'ainsi mes oracles annonçant la destruction de tous les tyrans, et le règne universel de la liberté, sont plus sûrs et plus véritables que ceux de Calchas.

Comme j'ai pensé que ces deux ouvrages seroient propres à ins-

truire le peuple, j'ai cru devoir les faire en almanachs, afin qu'ils soient plus répandus; le style en est peu brillant, il est vrai, mais il est pur et sincère, comme le cœur du jeune sans-culotte qui vous les dédie, Législateurs, et qui se trouvera heureux si vous daignez en agréer l'offrande; mais bien plus heureux encore si j'ai le bonheur qu'ils puissent servir à consolider la liberté, l'égalité, et l'indivisibilité de notre République.

Maintenant, Législateurs, je vais vous parler le langage d'un fils qui s'intéresse ardemment à la prospérité de la mère patrie, et celui d'un père qui chérit et adore ses enfans, puisque la nature m'a procuré ce bonheur, qui fait la jouissance du philosophe et de toutes les âmes vertueuses.

Comme on ne peut disconvenir que la population est la source des richesses d'un bon gouvernement, aussi bien que de sa félicité, je desirerois, citoyens Représentans du peuple, que vous prononças-

siez une loi qui oblige toutes les mères qui seront reconnues avoir les facultés de pouvoir élever leurs enfans, de les nourrir elles-mêmes jusqu'à l'âge de six ans; qu'ils entreroient alors dans les maisons d'éducation nationale, pour y recevoir l'instruction convenable aux républicains, et conforme aux avantages que la patrie a le droit d'attendre et d'exiger de tous ses enfans. Cette loi, la première de la nature, non-seulement exciteroit l'amour paternel et filial, mais encore conserveroit à la république plus de 40,000 enfans qui périssent chaque année commune dans les mains des nourrices négligentes, qui n'ont d'autre amour pour ces jeunes abandonnés de leur père et mère, que celui du gain qu'ils leur rapportent. Cette loi donneroit à la patrie des corps robustes et des bras nerveux, capables de la défendre, au lieu d'un physique débile et presque toujours infirme, que les nourrices laissent gagner.

et accroître aux infortunés victimes qui leur sont confiés.

Pesez bien ces réflexions, Pères de la Patrie, et considérez que cette loi humaine et bienfaisante, conserveroit à la République près d'un million de bras vigoureux en vingt années: que le luxe, la coquetterie, et la paresse des mères insensibles aux cris de la nature et de leur sang, seroient remplacés par un travail laborieux et par la tendresse maternelle; que les familles et les ménages seroient bien moins troublés, parce que l'amitié seroit plus pure entre les époux, et qu'il y auroit plus de vertu et de régularité dans leurs mœurs et leur conduite; qu'enfin les arts, les sciences, les manufactures, en un mot tous les genres d'industrie utiles à la société et à la prospérité de la République, ne pourroient qu'en retirer un avantage des plus considérables.

Ne craignez pas, Législateurs, que cette loi entraîne des murmures.

res et ne soit reçue avec empressement ; car, quels sont les pères et mères qui pourroient réclamer contre la nature qui les favorise du bonheur de donner des Citoyens à la Patrie, et d'avoir la douce satisfaction d'élever eux-mêmes leurs tendres rejettons ? S'il pouvoit en exister d'assez inhumains pour refuser sans cause légitime, d'obéir à cette loi impérieuse, ne peut-on pas leur dire : regardez les animaux de toutes espèces, même les plus féroces, et voyez s'ils ont recours à d'autres qu'à eux-mêmes pour élever et prendre soin de leurs petits ; s'ils ne s'efforcent pas de les conserver par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et même d'exposer leur vie contre celui qui les leur avit en les plongeant dans une douleur amère qu'ils expriment par des cris plaintifs et lamentables. Prenez exemple sur eux, et bientôt vous connoîtrez les douceurs de l'amour paternel.

Cependant, comme il peut se trouver beaucoup de mères sensibles qui,

*par leur situation physique ou morale, ont le malheur de ne pouvoir allaiter ni nourrir elles-mêmes leurs enfans, se trouvent dans la nécessité solue d'avoir recours à des nourrices ; je désirerois alors, Citoyens Législateurs, que tous ces jeunes infortunés que le malheur sépare de leurs mères, soient mis sous la surveillance spéciale des fonctionnaires publics du lieu où se trouve la nourrice, qu'ils seroient chargés d'inspecter fréquemment ; et en cas de négligence de part ou d'autre, qu'ils leur soit infligé une peine sévère.*

*Voilà, Législateurs, les mesures que j'ai pensé devoir vous soumettre sur cet objet, l'un des plus importants au gouvernement et à la régénération des mœurs ; j'espère qu'elles vous seront aussi agréables qu'elles doivent l'être à tous les pères et mères qui connoissent les douceurs de cet heureux titre et le pouvoir suprême du sentiment qu'il inspire.*

**INSTRUCTION**



---

# INSTRUCTION

D U

MAGICIEN RÉPUBLICAIN,

SUR L'EXISTENCE DES ORACLES (1) ET  
AUTRES SCIENCES DIVINATRICES.

---

CHEZ tous les anciens peuples de la terre, les Oracles, ainsi que les Sibylles, et tout ce qui tenoit à la divination étoient tellement révérés, que dans toutes les villes principales, telles que Memphis, chez les Egyptiens; Delphes, chez les Phocéens; Thèbes et Athènes, chez les Grecs; Gumes, chez les Italiens; Erithrée,

---

(1) Par le mot ORACLE, on doit sous-entendre un personnage expérimenté, lequel, par des combinaisons bien réfléchies, peut prévoir l'issue de divers événemens encore éloignés : comme un habile général, après avoir bien disposé son armée, et connoissant la position de son ennemi, peut prédire quel sera le résultat du combat avant de le commencer.

chez les Ioniens , etc. : il leur fut élevé des Temples magnifiques , dans lesquels ils habitoient , et où les principaux chefs des états alloient les consulter dès qu'il s'agissoit de quelques grands événemens. Rien d'important pour les nations n'étoit traité sans recevoir les avis de l'Oracle , qui conseilloit en prédisant le résultat des projets médités ; lesquels avis et prédictions servoient à diriger la conduite des consultants , soit peuples , rois , etc.

Dans leur origine , ces Oracles étoient très-salutaires aux gouvernemens en particulier ; et aux peuples en général , parce qu'ils avoient pour but non-seulement la divination , mais bien la politique , la morale ; la conduite des mœurs et des vertus civiques , ainsi que la contemplation et l'étude des choses les plus relevées , étude qui en détachant l'esprit de la masse terrestre et grossière , le fait élever à la connoissance des mystères les plus occultes , dans lesquels il pénétre , tant à l'aide de ses connois-

satrices naturelles, qu'à la lueur du flambeau divin qui l'y conduit.

Les secrets de l'avenir pouvoient donc bien n'être pas entièrement inconnus aux Mages qui rendoient les Oracles, attendu que, quand l'âme cherche à s'élever à la hauteur de son être et à acquérir les connoissances, dont son auteur l'a doué, elle est souvent animée d'un esprit prophétique qui lui représente les choses éloignées, comme si elles étoient présentes à ses yeux.

Mais encore que cette élévation de l'âme facilite l'entrée dans les mystères de la nature, et fasse prévoir des événemens les moins attendus, les anciens philosophes mages, ainsi que les modernes, n'ont jamais cru ni dit pour cela qu'il ne pouvoit y avoir que des inspirés qui rendissent des Oracles; tous, au contraire, soutiennent l'existence d'un art et d'une science qu'ils nomment divine, parce qu'en effet elle paroît trop relevée pour être humaine, et que le vulgaire ignorant ne peut en

concevoir les moindres notions, attendu, comme je l'ai dit ailleurs, (1), qu'il est assez rare de trouver des esprits qui réunissent toutes les facultés nécessaires à la pratique de cette profonde et sublime science.

Aussi l'histoire nous apprend-elle que les anciens philosophes qui professoient les hautes sciences, ne recevoient dans leurs écoles, que des élèves dont les dispositions physiques et morales les faisoient juger dignes d'y être admis, tous leurs livres contiennent des recommandations à ce sujet.

C'est pourquoi dans les premiers temps de l'institution des Oracles, tous les véritables savans se réunissoient autour d'eux, afin de les défendre contre les sophismes de l'ignorance, et de perpétuer en même-temps une science aussi utile à la société. Mais, comme l'impéritie, la malignité, et la sombre envie, ont de tous

---

(1) Instruction au lecteur; Magicien républicain 1793.

les temps cherché d'empoisonner ce qu'il y a de meilleur et de plus salutaire, les sages ne purent empêcher qu'à la suite, un grand nombre de faux Oracles s'élevassent à côté des vrais, et par leurs réponses équivoques et mensongères, ils parvinrent peu-à-peu à détruire la confiance que les premiers avoient justement inspiré; parce qu'alors ceux-ci se trouvant naturellement en très-petit nombre, et les autres étant très-multipliés, ils furent confondus les uns avec les autres, les vrais furent regardés du même œil que les faux, leur discrédit devint général; et l'autorité que les premiers s'étoient si légitimement acquise s'affoiblit au point que bien loin de les protéger, on les traita de la même rigueur que les faux; c'est-à-dire, de charlatans et d'imposteurs; ensorte que les vrais Mages se trouvèrent contraints de jouir seuls dans leurs cabinets, des hautes connoissances que leurs longues et pénibles méditations leur avoient procuré.

Le christianisme venant à naître dans ses intervalles , et voulant dès son origine s'établir une puissance absolue sur tous les autres cultes , imagina trouver dans le discrédit des Oracles un moyen facile d'atteindre le but auquel il visoit , et où il parvint à force d'hypocrisie et de fanatisme.

D'abord , ces nouveaux sectateurs enseignèrent une doctrine dont la simplicité et la morale ne pouvoient manquer de faire de fortes impressions sur l'esprit du vulgaire , et par conséquent leur produire un grand nombre de prosélytes ; et dès qu'ils apperçurent que leur autorité étoit déjà parvenue à un certain degré de domination , alors ils commencèrent à s'élever contre tous les Oracles , vrais comme faux , et à les persécuter avec un acharnement sans exemple. Comme leur dessein étoit d'être les seuls révévés , il fallut bien qu'ils cherchassent à anéantir tout ce qui pouvoit les rivaliser. Les moyens qu'ils employèrent pour cet effet fu-

rent donc de profiter de la crédulité du peuple à l'égard de leurs mystères, en lui persuadant qu'eux seuls étoient dépositaires et exécuteurs des volontés divines ; que tous ceux qui rendoient des oracles étoient possédés par quelques démons, et que toute la cour infernale présidoit à leurs réponses.

On sent aisément qu'il n'en fallut pas davantage pour inspirer à la multitude peu éclairée, une haine mêlée d'horreur contre tous ceux qui professoient cette divination, au point même de les immoler s'ils n'avoient l'habileté de se soustraire à sa fureur.

Les fondateurs du christianisme voyant que ces moyens leur réussissoient selon leur attente, pensèrent qu'il n'étoit plus besoin d'autres expédiens pour conserver et augmenter leur autorité, que d'entretenir l'imagination du peuple dans la crainte des démons, dessorciers, de la magie diabolique et de mille autres superstitions propres à inspirer de la frayeur aux esprits timides et craintifs, et à les

rendre fanatiques en même-temps. Ils s'immiscèrent ensuite dans le gouvernement et firent établir des lois de sang contre quiconque s'appliqueroit à l'étude des hautes sciences ; alors les bûchers furent allumés , et tous les savans dont les connoissances paroisoient extraordinaires , ou qui contredisoient la doctrine et le système de ces *bons chrétiens* , étoient à l'instant accusés de sortilèges , de magie , etc. , et comme tels , conduits à l'*auto-dafé* , au nom d'un dieu de paix , le père et le protecteur de tous les hommes (1).

Cependant comme il est impossible aux mortels , malgré leur injustice et leur *inquisition* tyrannique , de dé-

---

(1) Galilée , à l'âge de 70 ans , le 22 juin 1633 , fut condamné par les cardinaux et les docteurs de Sorbonne , à Rome , de faire amende-honorable , la corde au col , pour avoir enseigné que c'est la terre qui tourne au-dessous du soleil , et que celui-ci est le centre de l'univers. Ce philosophe fut obligé d'abjurer son système , qui est le seul suivi aujourd'hui , comme le seul conforme aux lois de la nature , afin de se soustraire au bûcher qui lui étoit préparé.



truire entièrement ce que leur auteur a créé, ces despotes de l'esprit humain ne purent empêcher la tradition de la science des Oracles ou art divinatoire, attendu que ses principes étant puisés dans la nature, tous les individus sont naturellement portés à en acquérir la connoissance; de sorte qu'ils ne purent que falsifier ou altérer la beauté des règles que l'expérience des anciens Mages leur avoient fait établir, afin de marcher d'un pas ferme et assuré dans la carrière qu'ils parcouroient, en leur facilitant une route certaine pour l'observance des principes, ainsi que des justes applications des signes naturels ou artificiels qui servoient à leur faire prononcer leurs oracles.

Comme ces sages avoient profondément étudié toutes les œuvres de la nature, mère et productrice de toutes choses, ils furent convaincus qu'elle n'agit jamais en vain, et que les objets qui paroissent les moins importans au vulgaire, sont souvent les plus dignes d'admiration aux yeux du philosophe :

**B**

tels sont , par exemple , les signes naturels , qui se trouvent imprimés sur nos visages et dans nos mains ; lesquels bien considérés , ainsi que la physionomie en général , leur apprirent qu'ils étoient les ministres et les significateurs des volontés de l'ame , c'est-à-dire , du naturel et des passions de l'individu , sur le front ou dans les mains duquel se trouvent ces caractères. C'est pourquoi Lucien a dit fort ingénieusement que les yeux sont les miroirs de l'ame ; d'autres que le front est la fenêtre du cœur ; et Juvenal en sa 6<sup>me</sup>. satire s'exprime ainsi : *frontemque manumque præhebit fati* ; et un grand nombre de philosophes reconnus , tels que Pythagore , Aristote , Ptolomé , Albert-le-grand , Avicène , Averroës , Platon , Galien , Taisnier , Belot , de la Chambre , et tout récemment le célèbre Gaspard Lavater , de Zurich , ainsi qu'une infinité d'autres ont écrit sur ces merveilleuses sciences , non-seulement en ce qui concerne les signes naturels , mais encore sur les pronos-

tics que l'on peut tirer des signes artificiels, tels que ceux du livre de Thot (1), de la Géomancé, etc., de même que les prédictions que l'on peut faire par les règles de l'astrologie judiciaire, c'est-à-dire, par les influences que répandent les corps célestes sur toutes les productions des trois règnes de la nature; lesquelles en échauffant et irritant les passions particulières et générales, excitent et contribuent aux événemens de l'une et de l'autre sorte. Ils n'oublèrent pas non plus de nous transmettre les remarques qu'ils avoient faites sur les événemens arrivés à la suite de quelques phénomènes apparus au ciel ou dans les élémens, etc., etc.

Enfin rien de ce qui peut contribuer à rendre recommandable la philosophie des hautes sciences aux véritables enfans de la sagesse, n'a été né-

---

(1) Voyez le huitième volume du Monde primitif du savant Court de Geblin, et les ouvrages d'Etteilla, sur la manière de se recréer avec le jeu de cartes nommé Taroth, ou livre de Thot.

gligé par ses anciens Mages pour la transmettre aux générations les plus éloignées, auxquelles les heureux génies de la liberté et des arts ne manqueront pas de la faire parvenir.

Ce n'est donc qu'après une application particulière de cette magie naturelle et philosophique, que j'ai cru devoir continuer de faire paroître la suite de cet ouvrage, qui jusqu'à présent, a su mériter l'attention des plus fins politiques, et fait frémir l'aristocratie, non-seulement par les pronostics qui y sont faits, mais encore par le républicanisme qui y respire à chaque page.

J'ose espérer, en conséquence, qu'il sera reçu avec autant d'empressement des véritables patriotes que l'ont été ceux des années précédentes, puisque tout ce qui peut servir à inspirer l'horreur de l'esclavage et l'amour de la liberté en fait le contenu. Puisse-t-il coopérer au prompt renversement de tous les trônes et de tous les genres de tyrannies exercés sur les malheureux humains !

# LE MAGICIEN RÉPUBLICAIN,

OU

*ORACLES des événemens dont  
l'Europe sera le théâtre en 1794,  
deuxième année de la Répu-  
blique française.*

---

**PLUVIOSE.** (*Janvier*(1), vieux sty.)

5<sup>me</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

**L**ES grandes révolutions, dans les états, ne peuvent jamais s'opérer sans être suivies de secousses violentes et le plus souvent malheureuses par le

---

(1) Comme le nouveau Calendrier étoit ignoré en 1792, l'auteur de cet ouvrage a inséré dans le *Magicien républicain* de 1793 les Oracles des 12 mois de l'année, depuis janvier jusqu'à décembre. Il a dû en conséquence ne commencer les Oracles de la seconde année de la République que du mois de janvier 1794, attendu que les personnes qui ont celui de 1793 n'ont pas besoin d'un ouvrage répété; et que ceux qui voudront se le procurer en trouveront la seconde édition chez l'auteur, rue des Lombards, n°. 29, près la rue Saint-Martin. Le prix est de 15 sous.

**B 3**

sang qui y coule ordinairement, parce qu'il est naturel que le parti qui domine, soit le révolté, ou celui contre qui se fait la révolte, use de tous les moyens possibles, pour maintenir et augmenter sa puissance, afin d'anéantir, s'il le peut, le parti qu'il lui est opposé, attendu qu'autant qu'il existe deux puissances contraires, la lutte ne peut cesser entr'elles, et qu'il est impossible d'espérer ni paix, ni bonheur, ni tranquillité pour l'une ni pour l'autre tout le temps qu'elle peut durer.

Il n'est pas besoin de consulter l'histoire des révolutions anciennes pour trouver les preuves de ces faits; il ne faut que considérer celle qui s'opère maintenant en France, laquelle est la plus importante de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour sur la surface de la terre; et l'on y verra que dès les premiers instans que la cour et tous les vils agens du tyran s'aperçurent que le peuple ouvrait les yeux sur leur conduite, et se préparait à l'insurrection, ils ne négli-

gèrent rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le maintenir dans l'esclavage, et à le mettre dans l'impuissance de faire la révolution avec succès. Mais comme l'arbre tortueux de la trop vieille royauté étoit pourri jusqu'à ses racines, et que celui de la liberté ne faisoit que commencer à paroître, il ne put résister à ce fragile arbrisseau, qui, dès qu'il pût parvenir à élever ses légères branches, le renversa et le réduisit en une masse de poussières pestiférées. On y verra que le peuple français, gémissant sous le joug des tyrans depuis quatorze siècles, fut instruit par la philosophie que tous les malheurs du monde ne proviennent généralement que du fléau des rois ; mais instruit en même-temps que les peuples étant seuls souverains, les rois n'avoient d'autres puissances que celles que l'idolâtrie et la superstition leur avoient toujours accordés et maintenus, et que ces prétendus maîtres du monde pouvoient être anéantis dès l'instant que la raison étoit assez

mûre pour vaincre les préjugés ; que même tout homme avoit le droit d'exterminer quiconque s'étoit rendu l'usurpateur de la souveraineté ; il profita de ces droits sacrés pour renverser le trône et anéantir le tyran qui y régnoit , malgré les vains efforts que firent pour s'y opposer tous les potentats de l'Europe.

Ainsi , l'horreur de la tyrannie , l'amour de la liberté et de l'égalité , enfin de tous les droits que la nature donne à chaque homme en naissant , réveillèrent le peuple de sa longue léthargie , et lui inspirèrent de secouer le joug , et reprendre avec énergie les droits précieux que l'ignorance et la mollesse lui avoient ravis. A ce réveil terrible pour la tyrannie , tous les bras furent armés , et la France fut libre.

Mais il ne suffisoit pas d'avoir reconquis la liberté et fondé la république , il falloit encore prendre des mesures capables d'en maintenir la conservation , et assurer le bonheur public ; ces mesures ne pouvoient



être que celle de réduire à un état de nullité tous les agens et les partisans de la tyrannie , en se saisissant d'eux et les mettant en un lieu de sûreté , d'où il leur fût impossible de porter atteinte au gouvernement républicain choisi par le peuple , comme le seul qui lui convienne.

Alors la loi qui a ordonné l'arrestation de toutes les personnes suspectes , étoit devenue de la plus grande sagesse , puisque c'est d'elle en quelque sorte que dépend le salut de la liberté.

Mais comme il arrive communément que les meilleurs lois deviennent des armes meurtrières entre les mains de l'ignorance ou de la malveillance qui se plaît quelquefois à en faire de fausses applications , pour satisfaire à quelque vengeance personnelle , il aura pu arriver peut-être , que celle-là eût été aussi employée contre de bons citoyens , ardens défenseurs de la liberté , qui ont pu se trouver arrêtés comme suspects sans avoir aucune connoissance des faits sur les-

quels fut fondé la suspicion ; sinon ce qu'ils peuvent croire qu'ayant des ennemis secrets , ils trouvèrent dans cette loi l'occasion de se venger ; ou qu'ayant peut-être blessé l'amour-propre de quelques membres chargés de pouvoir à cet effet , mais vain , ignorant dans leurs procédés , jaloux et envieux du savoir d'autrui , passions trop ordinaires aux gens en place , sur-tout aux ineptes , qui par cela seul qu'un homme à des connoissances supérieures aux leurs , voudroient le voir anéantir , quoiqu'intérieurement ils lui portent une estime secrète. Ces différentes raisons , dis-je , pourroient bien avoir causés quelques arrestations contraires au vœu de la loi. Mais si cela est arrivé , comme il en est très-possible , le véritable patriotes qui sait n'avoir rien à se reprocher , ne peut s'empêcher , malgré sa captivité , de ressentir dans son âme une certaine jouissance qui semble alléger le poid de ses chaînes , quand il considère que s'il fut injustement incarcéré , il est au moins

convaincu que la loi est salulaire à la chose publique , puisqu'elle a fait remplir les prisons d'une foule de véritables conspirateurs , qui se trouvent réduits à l'impuissance absolue de conjurer davantage contre la liberté et le bonheur du peuple.

Mais il existe encore un autre agrément pour un franc républicain , qui se trouve détenu dans une maison d'arrêt ; c'est celui de trouver l'égalité la plus parfaite entre les prisonniers , tous se trouvant confondus , le ci-devant prince avec le décroteur , le baron ou marquis avec le savelier , l'archevêque avec le bedeau , etc. , et forcé de faire en commun toutes les fonctions de nettoyeurs et valet de chambre.

Ainsi en sortant de cette asyle où souvent la vertu respire avec le crime , le patriote confondant alors ses délateurs peut leur dire avec le caractère d'un homme libre : « Vous avez , il est vrai , assouvis votre haine en me privant de la liberté ; mais si vous avez cru me causer un véritable

**chagrin , vous vous êtes trompés : ma femme et mes enfans ont eu seuls à souffrir de mon absence ; car pour moi , bien loin d'en être affligé , j'apprenois encore plus à connoître le prix de cette heureuse liberté , en jouissant du bonheur de l'égalité , et méprisant les tyrans de toute espèce. »**

**Ainsi , il n'est pas de peine à laquelle il ne soit attaché quelques douceurs pour l'innocent opprimé.**

### O R A C L E S .

**Le génie Gambiel , gouverneur de ce mois , nous présage , pendant son règne , quelque repos et tranquillité dans l'intérieur de la France , où il pourra être fait dans plusieurs endroits des réjouissances publiques , en signe d'allégresse de quelques événemens favorables arrivés à la république , par le courage , la prudence et l'union du peuple , ainsi que par l'énergie de plusieurs chefs du gouvernement.**

**Malgré la trêve convenue , un grand mouvement sera opéré dans plusieurs armées ,**

armées , et la désertion aura quelque chose d'effrayant , mais beaucoup plus pour la tyrannie que pour la liberté.

Une disette affreuse semblera se faire craindre dans plusieurs endroits ; mais on aura pas l'affligeant tableau de la voir effectuer ; car l'abondance renaîtra au sein des principales villes.

Une guerre terrible sera faite aux accapareurs , aussi bien dans les pays étrangers comme en France.

Du sommet de la montagne sortira une loi bienfaisante qui excitera la joie du peuple , en faisant trembler les traîtres , les intrigans et les fripons , qui sont élevés aux fonctions publiques , et qui n'ont d'autres talens que celui d'assassiner la liberté , tromper le peuple , et dilapider les ressources de l'état.

Une négociation des plus importantes sur la guerre sera entamée entre plusieurs puissances ; mais la trahison en arrêtera le cours , dont la fin auroit produit un résultat favorable à la liberté.

C

Insurrection dans plusieurs grandes villes , fomentés à dessein par la perfidie , pour porter atteinte à la liberté et à l'indivisibilité de la république ; mais la république et la liberté demeureront , et les traîtres périront ignominieusement. Plusieurs néanmoins s'évaderont dans le mystère.

Par conjurés , du sénat premiers menacés et plusieurs vexés...

Au sein d'une grande ville de France sera découvert un des plus horribles complots , dont l'effet sera sur le point d'être produit. Plusieurs sénateurs seront saisis comme complices , et le peuple s'en réjouira.

Encore un très-grand nombre d'arrestations justement ordonnées.

L'Anglais conspire contre la tyrannie de Georges , de Pitt et du sénat , et fomente sourdement pour sa liberté ravoit.

La Pologne se prépare à secouer le joug des quatre tyrans qui la déchirent et l'oppriment.

Mars , en ce mois , le sang humain fera peu couler.

Les temples encore diminués, et en autre asyle changés.

Le commerce au marchand fera faire triste mine ; le temps sera beaucoup moins sec qu'humide.

---

**VENTOSE.** (*Février*, vieux style.)

6<sup>me</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens. (Article XXII de la nouvelle déclaration des droits de l'homme.)

Oui, sans doute, l'instruction est le besoin de tous, et c'est d'elle seule que l'on doit espérer la conservation des droits sacrés donnés par la nature, et solennellement reconnus par le peuple français. Mais cette instruction pour être salutaire, doit être générale, et la même pour tous ceux qui habitent le territoire de la république ;

C 2

toute éducation particulière devant être interdite et même défendue par des lois sévères, si l'on veut véritablement affermir le règne de la liberté et de l'égalité, et ôter à la tyrannie jusqu'au dernier espoir de renaître et d'asservir la génération future. Car un peuple au berceau de la liberté, et une république naissante, sont deux objets bien difficiles à gouverner et encore plus à conserver, surtout quand les préjugés dominent avec tant de puissance sur les esprits où la raison n'a encore pu se faire entendre, ni parvenir à les déraciner entièrement pour y fonder les véritables principes qui doivent consolider le bonheur social, et qui ne pourront y parvenir que par une éducation commune.

Je dis donc que la prospérité de la république étant attachée à l'instruction, il convient de la rendre forcée et commune à tous, à l'effet de détruire jusqu'au moindre germe des préjugés qui ne trouvent malheureusement que trop de facilité à s'in-



roduire dans l'esprit de la jeunesse , et à maîtriser ces tendres élèves qui jusqu'à présent n'ont reçu d'autre instruction que celle de l'erreur , de l'idolâtrie , du fanatisme et de la superstition , sans recevoir les moindres notions de leurs droits comme enfans de la nature , et de leur devoir ( envers la société et la patrie ) comme citoyens.

Mais une autre raison bien plus forte , et qui seule devrait déterminer l'instruction forcée , c'est que si l'on conserve aux pères et mères le droit de l'éducation de leurs enfans , on peut prédire d'avance et très-aisément , que dans 20 ou 30 années tout au plus , la liberté et l'égalité seront anéanties , ou recevront au moins des atteintes terribles , attendu que la classe des gens riches , et même de ceux un peu aisés , ne pouvant s'habituer à supporter le règne de ces deux divinités , parce qu'ils se croient toujours d'une nature supérieure à ce qu'ils appellent le peuple , regarderont les écoles nationales comme

ils regardent maintenant celles que l'on nomme de charité, et rougiroient d'y envoyer leurs enfans, parce qu'ils se trouveroient confondus avec ceux des malheureux qui n'ont d'autre richesse que leurs vertus. Ainsi ils ne manqueront pas de prendre des instituteurs particuliers, à qui ils auront bien soin d'ordonner, d'inspirer à leurs élèves la passion de s'élever au-dessus du pauvre, en se servant de ce langage absurde par l'application qu'ils en font : cherchez toujours pour votre société quelqu'un dont la naissance et la fortune soit supérieure à la vôtre. Cette affreuse maxime, origine de toutes les distinctions et de la tyrannie, ne manquera pas d'exciter dans l'esprit de la jeunesse l'amour de la domination, et même par suite de s'armer contre ceux qui auront été élevés et instruits dans les principes de l'égalité. Alors s'établira une division entre ceux qui auront reçu l'éducation nationale et ceux qui auront eu des précepteurs particuliers, laquelle division ne pourra manquer

d'entraîner une lutte qui fera couler de nouveaux ruisseaux de sang , et qui finira par écraser un parti ou l'autre , après avoir causé les plus grands malheurs , et diminué les forces de l'état.

Ainsi donc , pour prévenir ces désastres , et habituer le riche à connoître et à respecter les vertus du pauvre , et se familiariser l'un avec l'autre , il faut que l'instruction leur soit commune , et que dans la même école on leur inspire l'amour de la liberté , de l'égalité , de la fraternité , et l'horreur de l'esclavage et de la tyrannie.

Je sais bien que l'aristocratie , se couvrant du masque de la sensibilité et de l'amour paternelle , réclamera les lois de la nature , qui accorde aux pères et mères le soin d'élever et d'instruire leurs enfans ; mais je sais aussi qu'on pourra répondre que les lois sociales devant s'accorder avec celles de la nature et de la raison , tout homme se doit entièrement à sa pa-

trie, et n'a aucun droit individuellement de s'opposer au bonheur commun ; que même le sacrifice de sa vie, s'il étoit jugé nécessaire pour le bien général et pour le salut de son pays, doit être fait sans murmure ; qu'ainsi ses enfans étant ceux de la patrie, c'est à elle à leur donner une éducation conforme aux avantages qu'elle veut en retirer pour sa défense contre l'aggrégation de ses ennemis.

Ce sont-là, suivant mon opinion, les seuls moyens d'anéantir toutes distinctions parmi nos enfans, d'établir les véritables lois de l'égalité, et de donner à la république une masse si considérable de forces physiques et morales, que l'univers entier s'armeroit en vain pour la subjuguier.

### O R A C L E S.

Le génie Barchiel, gouverneur de ce mois, nous promet que sous son règne les plus grands préparatifs de guerre continueront d'occuper les puissances belligérantes qui sembleront se

trouver toutes dans un état de défense si imposant que l'on croira voir la victoire couvrir de sa palme toutes les armées, et ne savoir à laquelle s'attacher particulièrement. Mais cette croyance n'aura pas de peine à se dissiper quand on apprendra que la tyrannie ayant épuisé toutes ressources, se trouve réduite à la plus affreuse pénurie de tous les objets de premier besoin, malgré son redoutable appareil.

Plusieurs potentats se voyant déçu dans leurs criminels projets, frémiront de crainte et de désespoir, de voir s'approcher la fin de leur règne.

En pays étrangers, la liberté et les lois de la république française font de nombreux prosélytes et redoublent la terreur des rois et autres tyrans.

Un gouvernement ami et allié à la France, sera inquieté par les ennemis armés contre elle; mais il bravera les menaces, et par des secours secrets, conservera la bonne intelligence.

Nouveaux masques arrachés, et la fausse vertu à l'opprobre livrée.

Renouvellement d'une grande autorité qui produira des effets entièrement opposés à ceux qui en étoient attendus par divers partis, dont un s'en trouvera fortement accablé. . . .

Les sociétés populaires, argus de la France, et vrai rempart de la liberté, seront dans une situation des plus importantes et la plus délicate, par la circonstance des affaires publiques dont le maintien sera presque totalement confié à leur intelligence et courageuse énergie ; mais une sorte de division fomentée à dessein excitera la joie des ennemis de la liberté, qui très-heureusement ne riront pas long-temps, car l'accord et l'harmonie se rétabliront pour le bonheur public.

Divers chefs d'états seront dans l'infortune et l'affliction.

Plusieurs contrées, villes et provinces seront vues dans la calamité, à cause de la disette et des malheurs du temps.

L'instruction publique prendra une grande consistance ; des lois sages en redoubleront l'amour.

Inondations causées par l'humidité du temps, feront des ravages très-désastreux sur les rives de plusieurs fleuves, et contristeront l'honnête agriculteur.

Mars, comme il est dit, aiguïsera les armes guerrières.

La modicité du commerce multipliera des banqueroutes considérables.

---

**GERMINAL.** (*Mars*, vieux style.)

7<sup>me</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

Si les miracles comme la magie, sont tombés dans un discrédit général par les progrès de la raison publique, on se trouve néanmoins forcé de convenir qu'il existe de certains événemens si extraordinaires par leurs effets, qu'ils surpassent la raison humaine, et que les plus pro-

fonds génies ne peuvent les considérer sans se sentir émus par l'admiration. Tels sont par exemple, la majeure partie des grandes époques de la révolution actuelle, lesquelles semblent avoir été dirigées par une puissance supérieure à toutes les forces naturelles, tant physiques que morales; témoin seulement l'heureuse insurrection du peuple à Paris, le 31 mai 1793, et jours suivans, laquelle s'est opérée avec tant d'harmonie, d'ordre, d'union et de tranquillité, que ceux même qui en étoient les agens actifs, ne purent s'empêcher d'en témoigner leur étonnement; à plus forte raison les traîtres et les conspirateurs ont dû en être surpris, puisque c'étoit contre eux qu'elle étoit dirigée, et que bien qu'il se trouva plus de trois cent mille hommes armés, brûlant du désir d'exterminer tous les ennemis de la liberté, on n'eut pas à regretter d'avoir vu couler une seule goutte de sang, ni le moindre tumulte. Mais le plus surprenant de cette merveilleuse insurrection,



rection , c'est d'avoir sauvé la patrie , fait triompher le républicanisme dans tout son éclat en purgeant la convention nationale des traîtres qui y siégoient , et fait sortir du sommet de la Montagne , le vingt-unième jour d'après , au milieu de l'orage des passions et de la tempête des factions contre-révolutionnaires , la constitution sublime qui doit assurer à jamais le bonheur du peuple français , et celui des nations les plus éloignées. O prodige incroyable ! qui pourra s'imaginer qu'en un si court espace , des législateurs fidèles aux droits du peuple , ait pu construire un monument aussi spacieux , et dans lequel la nature et la philosophie semblent avoir épuisé leurs plus belles productions.

Si les fanatiques et les royalistes pouvoient jamais parvenir à une pareille insurrection , chose qui est impossible sous tous les rapports , ils ne manqueroient certainement pas de publier avec enthousiasme que c'est à la protection de tels et tels saints

**D**

ou saintes qu'ils sont redevables de leurs succès, et pour en témoigner leur actions de grace, ils orneraient aussi-tôt les églises et chapelles de croix, médailles et autres objets de grand prix; comme si un morceau de bois, de pierre ou de marbre, d'or ou d'argent, auquel un artiste aura donné une ressemblance humaine, ou une toile sur laquelle le pinceau du peintre, aura fait une image de fantaisie, peut décider le sort des événemens et agréer des offrandes!

Les républicains, au contraire, pensent avec bien plus de sagesse, que c'est la seule raison qui les dirigea, et que l'auteur de la nature souriant à leur intention pure, les seconda dans leur dessein en les favorisant par les génies de la liberté et de l'égalité, qui les conduisirent au véritable but où il visoit, celui d'affermir l'unité et l'indivisibilité de la république, et d'obtenir une constitution conforme au vœu du peuple et qui puisse assurer son bonheur.

## O R A C L E S.

Malchidael génie et dominateur de ce mois , nous promet pendant son règne des événemens désastreux dans plusieurs parties de l'Europe , et même des régions lointaines , où les armes meurtrières des belliqueux martiaux feront rougir la terre.

Un grand général craignant d'être surpris par quelques stratagèmes , abandonnera une position très-avantageuse , occupée par une armée considérable , lequel abandon lui causera des revers extrêmement funestes , et fera triompher son ennemi.

Des envoyés chargés de missions de la dernière importance , recevront de justes félicitations des heureux effets qu'ils auront produits sur l'esprit et la tranquillité publique.

L'amour de la liberté redoublera le courage de ses défenseurs , et produira des traits d'héroïsme et de vertu inconnus jusqu'alors dans l'histoire des révolutions.

D 2

Un horrible assassinat commis par la faction liberticide, sera cause d'une effervescence populaire, laquelle heureusement n'aura aucune suite fâcheuse, attendu que le crime sera puni suivant toute la sévérité des loix.

Une réunion salutare sera vue avec satisfaction par les hommes qui connoissent le prix de l'indépendance.

Un traité d'alliance conclu entre deux gouvernemens, accélérera la fin des malheurs du temps, sans cependant les terminer encore.

Plusieurs combats seront livrés, parmi lesquels se fera un assaut sanglant, mais qui se terminera à la gloire des hommes libres.

L'instruction d'un procès fameux fixera l'attention de l'Europe; plusieurs arrêts de mort qui en seront l'issue, anéantiront l'effet d'une nouvelle conspiration, en jettant la terreur et l'épouvante parmi le reste des conjurés.

Des fonctionnaires publics convaincus de prévarication dans leurs

fonctions, seront sévèrement punis.

Espions, mouchards et esclaves  
seront justement occis.

---

## FLOREAL. (*Avril*, vieux style.)

8<sup>me</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

**Q**UAND le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. *Art. XXXV et dernier de la déclaration des droits de l'Homme.*

Ce principe sacré et éternel qu'il appartenait à la philosophie seule de proclamer, doit faire trembler tous les potentats qui gouvernent encore ce qu'ils appellent leurs sujets ; car quel est le peuple qui, gémissant dans les fers, et sachant qu'il peut les rompre par un léger effort, ne consentira pas de recouvrer sa liberté et anéantir le tyran qui lui avoit ravi sa souveraineté !

Où, tout gouvernement qui viole les droits du peuple, devient pour le peuple un sujet légitime d'insurrection, parce que n'existant que par le peuple qui l'a établi pour protéger ses droits, et favoriser la prospérité publique, s'il devient oppresseur, le peuple doit alors employer toute sa force pour résister à l'oppression et reprendre ses droits auxquels il ne peut jamais renoncer, mais qu'il peut seulement déposer entre les mains des magistrats auxquels il donne le pouvoir d'administrer et faire exécuter les lois, ainsi que tous les objets relatifs au gouvernement, attendu qu'il ne peut lui-même remplir toutes les fonctions d'administrateur.

Mais dès que le peuple s'aperçoit que ces mêmes magistrats prévariquent dans leurs fonctions, et que l'ambition les dirige au point d'attenter et d'usurper la souveraineté, alors la mort doit être le prix de cet attentat, parce que la souveraineté réside essentiellement dans le peuple entier, et que nul individu n'a le droit de se l'approprier.

Si ce principe est vrai , comme on ne peut en disconvenir , à l'égard des magistrats nommés et choisis par le peuple , à bien plus forte raison doit-il être sacré pour les nations qui sont gouvernées par les rois. Aussi une fois qu'il sera bien connu par les peuples qui gémissent encore sous le joug de la tyrannie , ne manqueront-ils pas d'opérer l'heureuse insurrection , et d'anéantir pour jamais les despotes , qui ont l'insolent orgueil de se croire les maîtres du monde.

Peuples , qui êtes encore aux fers , apprenez donc que votre idolâtrie et votre ignorance font toute la force des rois qui vous trafiquent comme si vous étiez des bêtes de somme ; apprenez que vous seuls êtes souverains , et maîtres de ceux qui vous gouvernent ; que vous avez le droit sacré d'exterminer quiconque a l'audace d'usurper vos droits , qui sont ceux que la nature donne également à tous les hommes ; apprenez que ces droits sont l'entière liberté dans vos actions , tant qu'elles ne sont pas préjudiciables

ni attentatoires à la sûreté de l'état ,  
ni à la probité de vos frères , l'égalité  
de tous les citoyens devant la loi ,  
qui doit protéger et punir indistinctement ;  
apprenez que les êtres qui se donnent le titre de rois et d'envoyés de Dieu , ne sont que les fléaux du monde , et ne possèdent d'autres talens au-dessus des vôtres , que celui de vous tromper par un langage séduisant , afin de vous maintenir dans le sommeil de l'esclavage , et vous faire périr pour conserver leur puissance ; ou si vous échappez à la mort dans les combats , la plus affreuse misère vous accable , tandis que votre sang et vos sueurs servent à alimenter le faste insolent de la cour du tyran qui vous opprime ; apprenez enfin qu'un seul jour est suffisant pour rompre toutes vos chaînes , reconquérir vos droits , et purger la terre , que vous avez si souvent abreuvée de votre sang , pour satisfaire la rage et l'ambition des brigands couronnés , de ces antropophages que l'enfer a vomis pour vous tourmenter , et faire



vosre honte ; réveillez-vous et frappez , le moment favorable est arrivé , l'humanité vous y engage , la liberté vous seconde , et la victoire vous couvre de sa palme.

## O R A C L E S .

Ce mois offrira à l'attention publique plusieurs faits singulièrement étonnans par leurs effets , le génie Asmodel , menaçant plusieurs villes et contrées de quelques événemens terribles par les horreurs qui y seront commises.

Un grand mécontentement se manifesterà dans un gouvernement anti-populaire où l'insurrection sera sur le point d'être opérée , mais la diversité des opinions en suspendra l'effet et fera redoubler les horreurs de la tyrannie.

De grandes nouvelles seront attendues avec la plus vive impatience , mais leur arrivée excitera moins de joie que de mélancolie ....

La secte romaine fera d'inutiles

efforts pour se relever; son regne sera totalement éclipsé, malgré quelques nouvelles disgraces qu'elle pourra faire naître.....

Nouvelle négociation sera entamée avec quelque succès.

La surprise d'une correspondance secrète découvrira plusieurs traîtres à la république, et elle servira à affermir son regne.

Les armes de la liberté remporteront une victoire générale sur les satellites de la tyrannie, après un combat très-meurtrier, sur les bords d'un grand fleuve où la langue française n'est nullement usitée.

Plusieurs trésors seront découverts, d'autres saisis et versés dans les caisses nationales, aux grands regrets de l'aristocratie.

Une ville assiégée, non pour la première fois, sera délivrée le jour où l'ennemi croira en faire sa proie, après des pertes considérables de part et d'autre.

Une métamorphose des plus surprenantes répandra la terreur et l'al-

larme parmi un grand nombre de personnes qui croiront voir un renouvellement d'afflictions dans les événemens du jour.

La division régnant chez une grande nation, laissera des marques sensibles de son existence; mais l'heureuse réunion qui suivra, rassurera la machine politique, et opérera un grand bien.

Des actes arbitraires dans un état libre, causeront de justes murmures, les despotes seront punis, et la liberté vengée.

La vieille Catherine, despote de Russie, voit avec douleur et désespoir, que son règne s'achève avec celui de la tyrannie.

---

---

PRAIRIAL. ( *Mai*, vieux style. )

9<sup>m</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

QUOIQU'J'aie déjà parlé dans divers endroits de cet ouvrage de la singularité de plusieurs grands événemens de la révolution française, je ne puis encore m'empêcher de rapporter ici un passage du rapport fait à la convention nationale, le 20 septembre 1793, par le citoyen Romme, sur l'ère de la république, et la formation du nouveau calendrier ; lequel passage pourra servir à convaincre les réfutateurs de l'astrologie, que les influences célestes ont véritablement une puissance secrète sur les événemens qui arrivent sur le globe terrestre, puisque leur manifestation en est si frappante dans le changement de notre gouvernement, que la tyrannie doit perdre tout espoir de jamais se relever, et de remettre le peuple dans les fers.

Si

Si en effet les corps célestes n'avoient aucune influence , ni aucun pouvoir sur la terre , pourquoi l'astre du jour féconderoit-il et vivifieroit-il la nature entière ? Pourquoi par sa présence ou par son absence inspireroit-il la joie ou la mélancolie dans le cœur de l'homme , et dans celui de tous les animaux ? Pourquoi verroit-on presque tous les grands événemens arriver à l'approche ou au moment même de certaines dispositions du ciel , plutôt que dans d'autres aspects entre les planètes ? S'il est possible de résoudre ces questions , ainsi qu'une infinité d'autres qui peuvent se faire sur le même sujet , sans admettre les influences célestes ; il faudra alors convenir de l'inutilité de tous les corps énormes et lumineux qui roulent sans cesse autour de notre globe , et dans un accord si parfait , que le philosophe ne peut s'empêcher de dire en les contemplant d'un œil attentif : ô Dieu tout-puissant ! quand tu créas la nature , avec quelle sagesse et quel art tu su lui imprimer le

E

mouvement sublime et l'accord harmonieux qui règne dans toutes ses parties ! que tes œuvres enchantent mes sens , et flattent mon esprit , lequel , par un saint transport , semble s'élever jusque dans les cieux pour mieux y admirer la perfection de ton divin ouvrage , et en recevoir les bénignes influences !

Voici maintenant le passage du rapport dont j'ai parlé , et qui a fait le sujet des réflexions ci-dessus.

« L'année a été vague , dit le citoyen Romme , section II de son rapport , et son commencement a parcouru successivement toutes les saisons , tant que sa longueur n'a pas été déterminée sur la connoissance exacte du mouvement de la terre autour du soleil.

» Quelques peuples ont fixé le premier jour de leur année aux solstices , d'autres aux équinoxes. Plusieurs , au lieu de le fixer sur une époque de saison , ont préféré de prendre dans leurs fastes une époque historique.

» La révolution française offre un

accord trop frappant , et peut-être unique dans les fastes du monde , entre les mouvemens célestes , les saisons , les traditions anciennes et le cours des événemens , pour ne pas rallier la nation entière au nouvel ordre de choses que nous vous présentons.

» Le 21 septembre 1792 , le dernier de la monarchie , et qui doit être le dernier de l'ère vulgaire , les représentans du peuple français , en convention nationale , ont ouvert leur session , et ont prononcé l'abolition de la royauté.

» Le 22 septembre , ce décret fut proclamé dans Paris ; le 22 septembre fut décrété le premier de la république ; et le même jour à 9 heures 18 minutes 30 secondes du matin , le soleil est arrivé à l'équinoxe vrai , en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours aux nuits étoit marquée dans le ciel , au moment même où l'égalité civile et morale étoit proclamé par les représentans du peuple français comme le

E 2

fondement sacré de son nouveau gouvernement.

» Ainsi le soleil a éclairé à-la-fois les deux pôles et successivement le globe entier , le même jour où , pour la première fois , a brillé dans toute sa pureté, sur la nation française , le flambeau de la liberté qui doit un jour éclairer tout le genre humain.

» Ainsi le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple triomphant de l'oppression des rois , a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain.

» Les Français ont été rendus entièrement à eux-mêmes dans cette saison heureuse , où la terre *fécondée par les influences du ciel* et par le travail , prodigue ses dons et paie avec magnificence à l'homme laborieux , ses soins , ses fatigues et son industrie.

• Les traditions sacrées d'Égypte , qui devinrent celles de tout l'Orient , faisoient sortir la terre du chaos , sous



le même signe que notre République; et y fixoient l'origine des choses et du temps.

» Ce concours de tant de circonstances imprime un caractère sacré à cette époque, une des plus distinguées dans nos fastes révolutionnaires, et qui sera sans doute une des plus célébrées dans les fêtes des générations futures ».

### O R A C L E S.

Dès les premiers jours de ce mois, le génie Ambriel nous promet qu'il fera échouer un nouveau projet de contre-révolution; car il existera encore des individus qui auront la témérité d'y croire, mais qui seront bien punis de leur fol espoir.

On pensera toucher au moment heureux qui doit terminer le fléau désastreux de la guerre; mais quelques articles du traité étant refusés avec indignation, rallumeront la fureur des soldats, et continueront les scènes affligeantes qui accompagnent toujours leurs devoirs terribles; mais tout-à-

E 3

à-coup une division extrême s'introduisant parmi les puissances coalisées, affoiblira considérablement leurs forces; car deux des tyrans reconnoissant l'injustice de leur cause, méditeront de retirer leurs troupes, et de conclure la paix individuellement; puis une victoire des plus éclatante pour la liberté jettera un tel effroi dans l'ame des autres antropophages, qu'ils se trouveront comme forcés d'accéder aux propositions faites au nom du peuple français, à qui il sera rendu, dans l'avenir, une juste réparation des outrages faits à sa souveraineté.

- Une grande assemblée, qui sera très-embarrassée dans sa marche, prendra cependant, au milieu de l'orage, des mesures salutaires et des plus profitables à l'état.....

La république triomphe au milieu des dangers, et son gouvernement se consolide par la sagesse de l'administration avec laquelle il est dirigé; ainsi que par des ressources jusqu'alors ignorées, qui venant à être

découvertes, rassureront les craintifs, et détromperont ceux qui croient encore aux revenans.

L'imposture et la perfidie engendreront quelques nouveautés ; mais les chefs coupables en seront bien étrillés.....

L'allégresse qui régnera dans plusieurs camps, à la suite de quelques grands succès, fera retentir l'air des hymnes à la liberté et à l'égalité.

Des réjouissances et fêtes publiques, célébrées en l'honneur des divinités chéries de tous les hommes libres, confondront les traîtres, et apprendront aux tyrans ce que peut un peuple de frères et d'amis réunis contre les vils esclaves qui le combattent, et qui ont la sotte présomption de croire le subjuguier.

Le bonheur et l'abondance sembleront renaître dans les provinces et les grandes cités.

---

**MESSIDOR.** (*Juin, vieux style.*)**10<sup>m</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.**

**D**EPUIS un temps immémorial le coq est estimé pour être l'emblème des Français; parce que l'un est le plus fier et le plus hardi des oiseaux, et qui aime le plus à être libre pour se livrer à la galanterie; et que l'autre est le plus brave, le plus généreux des guerriers, et celui qui déteste le plus l'esclavage et la tyrannie; que le chant de celui-ci effraie les voleurs, fait fuir les lions et les loups, réveille les voyageurs et les gens de la campagne auxquels il sert d'horloge; et que les chansons des Français, dans le temps même qu'ils gémissaient sous le despotisme, font frémir les tyrans, et donnent l'éveil aux autres nations qui ont toujours fait leur possible pour pouvoir les imiter.

Mais puisque le coq a une si grande conformité de caractère avec celui du

français, pourquoi sert-il toujours à indiquer les lieux où le fanatisme continue d'enseigner les erreurs et la superstition qui viennent encore de faire couler tant de ruisseaux de sang humain ? Pourquoi paroît-on ignorer que les coqs furent mis sur le haut des clochers, non pas comme le croient beaucoup de monde pour indiquer de quel côté vient le vent, mais bien pour faire connoître que les rois de France ayant été qualifiés par les Papes de fils aînés de l'église, les Français en étoient les défenseurs, et par conséquent les protecteurs de l'erreur et de l'imposture.

Comme la nation française a su attaquer de front tout ce qui est contraires aux lois de la nature, et aux principes de la véritable philosophie, elle ne doit pas laisser exister plus long-temps sur aucuns des temples du culte catholique, le symbole de la sûreté et de la vigilance, qui désormais ne doit se trouver que sur les temples de la liberté et de l'égalité, à l'effet de servir uniquement à ex-

seigner aux tyrans que le peuple ne cesse de les surveiller, et que de quelque masque qu'ils se couvrent, ils ne pourront échapper à sa juste vengeance.

L'anagramme suivant, tiré mot à mot de la sybille française, a lieu de faire espérer que bientôt il n'y aura pas plus de pape à Rome, que de roi en France, et qu'ainsi le coq ne sera plus exposé sur le haut d'un clocher à la risée du philosophe et du voyageur : *Romæ sedebunt pontifices, quando regnabunt in galliâ reges.* En français : *Tant qu'il y aura des rois en France, il y aura des papes à Rome.* Ainsi, comme il n'y a plus de roi en France, adieu le saint père et sa très-sainte thiare.

### O R A C L E S.

Le grand génie Muriel nous présage que sous son règne et celui de l'écrevisse, on verra un mélange inoui dans les événemens généraux.

L'opinion publique, qui naguère étoit si favorable, semblera être per-

vertie et répandre la confusion en divers endroits , à cause de la mésintelligence qui régnera entre plusieurs autorités ; mais quelque temps après la tranquillité se rétablira par le calme et la concorde qui renaîtront.

Les tyrans ayant perdu la confiance du peuple , et leur crédit auprès des banquiers , se trouveront dans la nécessité de faire un nouvel emprunt , qu'ils ne pourront effectuer.

La modicité du commerce causera de grandes rumeurs dans plusieurs gouvernemens.

Une grande insurrection paroît se manifester dans un pays situé au nord de la France , et qui pourra se propager jusques vers le sud-ouest ; le peuple se soulèvera contre l'oppression de son gouvernement , et la résistance de part et d'autre causera des actes horribles d'inhumanité ; la tyrannie voyant son foible , prendra le ton de la soumission. Mais toi , ô peuple , qui prend les armes pour reconquérir ta liberté , prends bien garde aux pièges qui te sont tendus ;

cette soumission peut te devenir funeste si tu as l'imprudence de la croire sincère : on te caressera , on pacifiera pour mieux t'enchaîner ; sois donc courageux , frappe tes tyrans , et crains que ta foiblesse ou tes préjugés ne te fasse rentrer dans le plus affreux esclavage.

Nouvelles émeutes en divers endroits de la France.

L'énormité des déprédations qui se commettent dans presque toutes les administrations , exciteront de justes murmures , et seront cause d'un grand nombre d'emprisonnemens de fonctionnaires dilapidateurs.

Le partage de plusieurs biens considérables causeront de grands pourparlers et beaucoup de mécontentemens.

Encore des combats et batailles livrées. O nature ! ô pitié !

Le premier et des seconds de la secte de la Nef Romaine seront traités comme mulets , et se verront dans le plus affreux désaroy. . . . . O sort terrible ! Un habile ministre sera sévèrement



vèrement punis de ses prévarications.

Tous les cabinets de l'Europe seront en grandes méditations, correspondances et négociations, ô pour le coup bien importantes !

Ce mois doit résoudre un grand problème, et donner le mot et l'explication de l'énigme, qui a fait le sujet de tant de tourmens et de calamités.

---

## THERMIDOR. (*Juillet*, vieux sty.)

II<sup>m</sup><sup>e</sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

DE tous les philosophes qui ont accélérés la révolution présente, et fait reconquérir la liberté et l'égalité au peuple français, on ne peut s'empêcher de reconnoître J. J. Rousseau, pour être l'un de ceux qui y ont le plus contribué. Aussi fut-il le plus persécuté par les tyrans de toute espèce, rois, princes, prêtres, et souvent de ceux même pour le bonheur

F

desquels il sacrifioit son repos et sa liberté. Il est vrai que la postérité, plus reconnoissante et plus juste que ses contemporains, a su rendre à sa mémoire tous les hommages qui lui sont dûs, et le dédommager ainsi des supplices qu'il a souffert par la tyrannie, en puisant dans ses ouvrages profondément médités, les principes du gouvernement qui doit assurer le bonheur du monde, en faisant triompher la nature et la raison, et en purgeant la terre du fléau des tigres couronnés.

Entre toutes les belles maximes de ce savant politique, on ne peut trop admirer la suivante, qui devoit être gravée sur des tables d'airain, dans chaque place publique, comme elle doit l'être dans tous les cœurs républicains, qui savent préférer la mort à un honteux esclavage. *Peuples libres, dit-il au chap. VIII du 2<sup>e</sup>. livre du contrat social, souvenez-vous qu'on peut acquérir la liberté, mais on ne la recouvre jamais.*

Non-seulement cet homme célèbre sut établir la forme d'un bon gou-

vernement démocratiqué, mais il prévoyait encore que ce gouvernement auroit infailliblement lieu, et que tous les potentats de l'Europe verroient anéantir leur autorité, ce qu'il prophétisa par le passage suivant, tiré du même chapitre que celui ci-dessus : *L'empire de Russie, dit-il, voudra subjuguier l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres (1) et les nôtres : cette révolution me paroît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.*

## O R A C L E S.

Le puissant Verchiel, esprit gouverneur de ce mois, nous promet que pendant sa domination et celle du lion céleste, on verra la liberté faire de nouveaux progrès et élever son front majestueux en un certain

---

(1) et les nôtres, doit s'entendre de Genève, patrie de J. J. Rousseau.

lieu où elle paroissoit entièrement ignorée.

L'abondance qui renaîtra en vertu des loix sages , rétablira la confiance du peuple en ses délégués , et nourrira l'espoir du vrai bonheur de l'indépendance.

O philosophie ! ô sainte liberté ! le moment est donc enfin arrivé où les tyrans se trouvent forcés de reconnoître votre puissance suprême , et d'avouer leurs crimes envers un peuple généreux , et de cacher leur honte d'en avoir été vaincus. O ma patrie ! heureuse république ! que ta prospérité sera brillante en avenir , et combien les autres nations envieront ton bonheur et ta félicité ! O ! que la postérité rendra d'actions de graces à la génération présente , de tous les sacrifices qu'elle a fait et des calamités sans nombre qu'elle a souffert avec tant de patience , pour rétablir les droits sacrés de la nature injustement ravis par une douzaine de brigands fameux par leurs forfaits et le sang qu'ils ont fait couler.

Un triomphe des plus éclatans doit produire la véritable régénération depuis si long - temps désirée. Tous les cœurs et toutes les âmes sembleront être réunis en un seul et même corps, en vertu de l'heureuse harmonie qui régnera par toute la république.

Mais, comme le plus doux sommeil se trouve presque toujours interrompu par des songes qui alarment l'esprit, agitent les sens et les réveillent en sursaut; pourquoi, faut-il qu'au milieu de la félicité publique, quelques nouveaux malheurs viennent encore renouveler l'affliction commune? Hélas! le véritable repos est donc un bonheur que l'on ne peut posséder qu'avec la crainte de le voir troubler à chaque instant.

Une grande cité sera bien désolée à cause des revers que sa conduite lui aura attirés; mais, par ses nombreux efforts, elle parviendra à recouvrer son ancienne splendeur...

Les héros, ornés des lauriers de la victoire, recevront le juste

tribut de la reconnoissance, en récompense du sang qu'ils ont si généreusement versés pour la patrie et la liberté.

Le salut public exigera de grandes mesures de sagesse et de précaution, à l'effet d'assurer le maintien de la paix et de la tranquillité; le tout sera prévu et exécuté.

Les martiaux prendront du repos. L'agriculteur sera doublement satisfait. Le commerce fera sourire le négociant. Les prêtres ne causeront plus de troubles.

FRUCTIDOR. (*Août*, vieux style.)

12<sup>m<sup>e</sup></sup>. MOIS DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

**P**UISQUE la nature crée tous les hommes par le même principe, que l'amour et l'union des deux sexes les engendre tous, qu'aucun ne naît d'une manière différente aux autres, que tous causent à leurs mères les mêmes douleurs de l'enfantement,

arrivent dans le monde avec la même nudité, les mêmes besoins, les mêmes cris de l'enfance, et exigent les mêmes soins pour leur conservation, elle indique assez clairement par-là qu'elle les fait tous égaux en droits, et que nul ne peut et ne doit prétendre de violer ses loix, en voulant s'élever au-dessus de ses semblables, par l'orgueil de les gouverner. Et de quels droits peut-on demander à l'ambitieux qui voudroit s'arroger cette autorité, oses-tu avoir l'imprudence de te croire et de t'ériger le maître de tes égaux? Es-tu formé d'une nature et d'un sang plus pur que ceux que tu veux opprimer? Si tu le crois, ose en donner les preuves, déshabille-toi, et regarde si ton corps diffère de celui des autres hommes, s'il est moins sujet aux maladies et à la corruption; s'il est moins insensible et plus invulnérable; si, enfin, tu es moins susceptible des passions et de tous les événemens humains? Si tu possèdes toutes ces qualités surnaturelles, alors,

on pourra croire que tu es véritablement d'une nature supérieure, et que tu es digne de gouverner en maître absolu. Mais, si tu n'es qu'un homme comme les autres, pourquoi prétends-tu t'élever au-dessus d'eux et les rendre tes esclaves? Apprends, vil orgueilleux, que la nature nous ayant fait tous égaux et libres, elle veut que tous nous jouissions de ces droits sacrés, et que la mort soit la récompense de quiconque ose y porter atteinte. Voilà le langage que tous les peuples ont le droit de tenir aux tyrans qui se sont rendus leurs maîtres. Non-seulement ils peuvent leur parler de la sorte, mais ils doivent encore user de toutes leurs forces physiques et morales pour les terrasser, ainsi que tous ceux qui leur ressemblent, afin de reprendre les droits que la mère commune a donné à tous les hommes, comme le plus bel héritage auquel ils puissent jamais prétendre.

Le peuple français a su le premier de tous donner l'exemple de ce prin-



cipe éternel , en jugeant et punissant son tyran , sa complice et tous les traîtres qui lui étoient vendus ; en reprenant sa souveraineté , et déclarant qu'il ne reconnoissoit d'autres distinctions parmi les hommes , que celles des vertus et des talens. Cette loi naturelle ayant été rétablie et proclamée , le gouvernement républicain devint inévitable , et alors , tous les citoyens purent prétendre selon leurs facultés , à toutes les places et fonctions publiques. Des loix conformes à ce principe furent établies et reçues du peuple avec satisfaction. Tous les tyrans de l'Europe voyant que l'énergie de ce peuple incomparable ne manqueroit pas de les atteindre , armerent de nombreux troupes d'esclaves qu'ils firent avancer sur nos frontières , où ils portèrent la désolation avec le fer et les flammes , dans l'espoir de nous intimider pour nous faire soumettre de nouveau à la puissance tyrannique de ces scélérats couronnés. Des législateurs perfides , vendus à la cour de ces cannibales ,

firent tous leurs efforts pour leur livrer la France, et remettre le peuple dans les fers; mais celui-ci connoissant les monstres qui le sacrifioient, s'éleva contre eux et les fit frapper du glaive de la loi. Des complots entassés les uns sur les autres, des conjurations de toute espèce, les assassinats, le poison, tout enfin fut mis en usage pour étouffer la liberté et l'égalité naissante, mais rien ne put résister à la nature; ses droits redoublent le courage de tous les hommes qui en connoissent le prix, la raison les dirige, la victoire les couronne de succès, et le fer vengeur des loix fait tomber la tête des conspirateurs.

C'est ainsi qu'un peuple libre sait affermir ses droits et sa souveraineté. Son obéissance aux loix qu'il a librement consenties, comme à celles de rigueur que les circonstances nécessitent; le respect aux magistrats qu'il a choisis, tant qu'ils sont dignes de sa confiance, et leur punition dès l'instant qu'ils prévariquent; son union pour

vaincre tous ses oppresseurs, et la persévérance dans les périls et les calamités. Voilà ce qui peut faire croire à ces rois imbécilles et féroces que toutes leurs forces réunies ne seront jamais qu'un foible roseau que le moindre torrent peut rompre ou entraîner dans ses flots impétueux. O vous ! peuples encore esclaves, qui courbez humblement votre front sous la hache de vos tyrans, et qui vous armez contre des frères qui n'ont d'autres désirs que de vous délivrer de l'honteuse servitude qui vous dégrade, puisque vous êtes des hommes, imitez donc la nation française, la nature vous donna les mêmes droits et le même pouvoir ; frappez de mort tous vos tyrans, et connoissez enfin les douceurs de la liberté, de l'égalité et de l'heureuse fraternité.

## ORACLES

*Pour le mois d'Août jusqu'au 21 de Septembre. (Vieux style.)*

Hamahel, génie dominateur de ce

mois, nous annonce que son règne et celui du signe céleste de la vierge, ne se passera pas sans quelques nouvelles tempêtes dans divers gouvernemens. Les vaincus dans les combats, honteux de leur défaite, méditeront des moyens de vengeance, par quelques stratagèmes adroitement combinés, et parviendront en effet à répandre la terreur et à exciter une effervescence dont les résultats seront beaucoup plus funestes à la tyrannie que pour la liberté.

On verra encore des conspirateurs assez imbécilles pour tramer quelques nouveaux complots et se faire guillotiner.

Les cartes seront très-brouillées par l'abandon forcé d'un terrain depuis long-temps convoité et bien regretté.

Diverses puissances sembleront encore faire des difficultés pour obtenir leur pardon des républicains qu'ils ont outragés : l'humiliation de l'orgueil est un tourment si cruel !

En

En pays étrangers, l'émigration sera à son comble.

La liberté d'aller, venir, parler et écrire ne sera plus assujétie aux entraves des mesures révolutionnaires.

Des sénateurs seront congédiés, et des lois de rigueur rapportées....

La fête de l'égalité sera célébrée avec pompe.

La prudence qui dirigera la conduite d'un grand peuple ; sera un objet d'admiration et de triomphe pour le bonheur des humains.

Dans le mystère des courriers seront expédiés pour des objets de la plus haute politique ; mais les missives venant à être découvertes ou surprises, pourront causer le trépas de quelques grands personnages.

De nouveaux attentats seront commis par la fureur des esclaves. Mais l'injure sera vengée.

Il se passera des faits dans le cours de ce mois qui causeront de nouvelles contestations, et peut-être la reprise des armes dans l'avenir.

G

L'Église romaine par-tout se dissout.

Mars appaise la fureur des guerriers.

Cérès console l'agriculteur , et Mercure au commerce donne de la vigueur.

Le commencement de septembre, gouverné par le génie Zuriel, ne remplira pas les vœux d'un grand nombre d'habitans de divers états... Une faction qui aura machipé sourdement contre le bien général, sera déconcertée et punie.

Quelques pressans besoins se feront sentir, mais la prudence et la sagesse des autorités chargées d'y pourvoir, sauront les appaiser.

Des méchans croiront encore avoir d'heureux succès, et se verront dans une situation contraire à leur attente.

Plusieurs grands acteurs très-cônus sur la scène, seront emprisonnés pour le mauvais rôle qu'ils auront joué.

Les législateurs se trouveront dans une circonstance très-délicate; mais investis de la confiance publique,

ils s'en retireront avec honneur , gloire et triomphe pour la liberté ; ce qui continuera de faire dire par les républicains *ca va et ça ira*.

Voilà , ami lecteur , le résultat de mes méditations sur les affaires présentes ; je t'invite sur-tout à croire plutôt à l'amour de la liberté et de l'égalité qui m'ont engagé à prendre la plume , qu'à avoir trop de croyance dans mes oracles , sinon en ceux qui annoncent le triomphe de la liberté que j'ose te dire être vrai. Heureux si j'ai pu te plaire ; mais mille fois plus heureux encore , si mes foibles écrits peuvent être utiles à ma patrie , en servant à confondre ses ennemis , faire périr tous les tyrans , et coopérer au bonheur et à la prospérité de la république une et indivisible.

---

*Nota.* Cet ouvrage continuera de paroître tous les ans , vers la fin de Thermidor ou le commencement de Fructidor ; il contiendra toujours quelques passages relatifs aux hautes sciences , et autres objets capables de piquer la curiosité du lecteur , et se trouvera chez tous les marchands d' Nouveautés.





---

*SUITE des Centuries prophétiques  
de M<sup>r</sup>. NOSTRADAMUS, qui ont  
commencé d'être insérées dans le  
Magicien Républicain de 1793, les-  
quelles, ainsi que divers passages  
tirés de l'épître que ce savant  
Devin dédia, le 27 de juin 1558, à  
Henri II, roi de France, prouvent  
jusqu'à l'évidence, que les con-  
noissances de cet homme célèbre  
dans l'art divinatoire, lui ont fait  
prédire la Révolution actuelle,  
234 ans avant sa manifesta-  
tion.*

---

**D**EPUIS plusieurs siècles, des hommes très-profonds dans la philosophie des hautes sciences, annoncèrent que la génération actuelle verroit opérer la plus grande et la plus merveilleuse révolution qui ait jamais eu lieu sur la surface du globe, depuis sa création; laquelle ils prédirent devoir prendre son origine dans l'intrigue et la corruption des

cours, et la tyrannie qu'exerceroient sur les peuples les êtres imbécilles à qui l'orgueil et l'ambition, la bassesse et l'idolâtrie ont donné les noms de roi, d'empereur, de princes, de pape, etc., etc. Mais, aucuns de ces philosophes devins n'ont annoncé cette grande révolution, avec autant de précision que l'a fait *Nostradamus*, le temps et les lieux où elle devoit commencer, sa durée et ses résultats.

Il est vrai que cet homme célèbre couvrit ces centuries d'un voile impénétrable, comme il le dit lui-même, aux ignorans et aux gens sans étude, par le moyen du style obscur avec lequel il composa ses quatrains prophétiques. Mais, comme il voulut cependant satisfaire et instruire d'une partie de ce qu'il prévoyoit devoir arriver, la multitude peu éclairée, aussi bien que le très-petit nombre de véritables savans, il fit à cet effet, un résumé succinct de tous ses pronostics généraux, et en composa une épître qu'il dédia, métaphorique-

ment sans doute, à Henri II, dans laquelle il annonça d'une manière claire et positive tous les principaux événemens qui se passent sous nos yeux.

Je me suis contenté de rapporter littéralement et mots pour mots, les divers passages que j'ai copié de cette épître étonnante, sans me permettre d'y ajouter aucunes réflexions particulières ; parce que tout ce que j'aurois pu dire à ce sujet, seroit devenu inutile au plus foible lecteur, attendu qu'il n'en est aucun, pour le peu qu'il lise avec attention et jusqu'à la fin, qui ne puisse y faire les applications convenables. J'ai cru seulement devoir prendre sur moi de faire imprimer en caractere italique, quelques uns des passages qui m'ont paru être les plus frappans à l'égard des circonstances actuelles.

J'ai cru aussi devoir ponctuer plusieurs autres passages que la prudence m'a empêché de publier cette année, mais que j'espère insérer dans le magicien républicain de l'an prochain.

Après que ce savant astrologue eût fait l'énumération des années écoulées depuis la création du monde jusqu'au temps où il écrivoit, les sujets sur lesquels il fonda ses calculs et la déclaration des moyens qu'il employa pour composer ses prophéties, voici ce qu'il dit, page 4, édition de Lyon, 1568. « Voyant comme dans un miroir ardent, comme par vision onubilee, *les grands événemens tristes, prodigieux et calamiteuses aventures qui s'approchent par les principaux culteurs..... par ceux qui sont terrestrement soutenus, s'approcher telle décadence, avec mille autres calamiteuses aventures que par le cours du temps on connoitra advenir.....* Que les trois et quatre parties de l'Europe trembleront..... *Sectes élevées et subitement abaissées, Arabes reculés, Royaumes unis. Nouvelles loix promulguées.....*  
 .....  
 Puis les plus occidentaux, méridionaux et orientaux trembleront ; telle

sera leur puissance que ce qui se fera par concorde et union inséparable des conquêtes belliques. *De nature seront égaux*, mais grandement différentes de foy..... tellement que la venue du Saint-Esprit procédant du 48° degré, fera transmigration, déchassant à l'abomination de l'antechrist, faisant guerre contre le royal... et contre son église et son règne, *per tempus et in occasione temporis...* ..... *et les contrées, villes, cités, regnes et provinces* qui auront délaissé les premières voyes pour se délivrer. . . . .

Page 6. Et étant proche d'une autre désolation, par lors qu'elle sera à sa plus haute dignité ( il parle de la religion catholique et romaine), se dresseront de potentats et mains militaires, *et lui seront ostez les deux glaires, et ne lui demeurera que les enseignes*, desquelles, par le moyen de la curuaturé qui les attire,

le peuple le faisant aller droit, et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposité de la main aigue, touchant terre, voudront stimuler jusqu'à ce que naîtra d'un rameau de la stérile, de long-temps, *qui délivrera le peuple univers de cette servitude benigne et volontaire, soi* remettant à la protection de Mars, *spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignités, pour la cité libre constituée et assise dans une autre exigue Mesopotamie. Et sera le chef et gouverneur jetté du milieu et mis au haut lieu de l'air . . . . .*

. . . . ., avec le second Trasibulus, qui de long-temps aura manié tout ceci; alors les immondicités, les abominations seront par grande honte objectées et manifestées aux ténèbres de la lumière obténebrée, cessera devers la fin du changement de son règne, et les chefs de l'église seront en arrière de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entre eux apostateront de la vraie foi. . . . .  
*. . . . . La plebe se levera souste-*

*tenant, déchassera les adhérens des législateurs..... alors sera faite plus de persécution aux églises, que ne fut jamais..... et au clergé sera faite totale désolation..... et à ce règne sera faite grande désolation, et les plus grandes citez seront dépeuplées..... Quelle grande oppression que par lors sera faite sur les princes et gouverneurs des royaumes, mesme de ceux qui seront maritimes et Orientaux, et leurs langues entremeslées à grande société, la langue des Latins et des Arabes par la communication punique, et seront tous ses rois orientaux chassés, profiguez, exterminés, etc.*

Après avoir expliqué l'état du ciel par la situation des planettes et étoiles, qui par leurs influences, comme il le dit, devoient causer la révolution actuelle, il continue ainsi : Et commençant icelle année sera faite plus grande persécution à l'église chrétienne que n'a été faite en Afrique, et durera celle-ci jusque à l'an mil sept cent nonante-deux (1792), que

*P'on cuidera être une renovation de siecle; après commencera le peuple romain de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté, et non sans grande division et continuel changement.....*

Après avoir ainsi annoncé le bouleversement des états et de l'église romaine, il s'adresse à Henri II en ces termes : Mais ici, sont compris plusieurs grands et merveilleux advenemens *que ceux qui viendront après le vairont.* Et durant cette supputation astrologique, conférée aux sacrées lettres, la persécution des gens ecclésiastiques prendra son origine par la puissance des Rois aquilonaires, unis avec les Orientaux..... et tout ordre de religion sera grandement persécutée et affligée, tellement que le sang des ecclésiastiques nagera par-tout, et un des horribles rois temporels, par ses adhérens lui seront donnés telles louanges, qu'il aura plus répandu de sang humain des ecclésiastiques que nul ne sauroit



sauroit avoir du vin : et iceluy Roy  
 commettra des forfaits envers l'église  
 incroyable, coulera le sang humain  
 par les rues publiques et temples,  
 comme l'eau par pluye impétueuse,  
 et rongiront de sang les plus prochains  
 fleuves, et par autre guerre navale  
 rougira la mer. . . . . « Et le  
 vieu et nouveau testament seront dé-  
 chassés, bruslez . . . . et seront plus  
 grieves guerres et bataillés, et seront  
 villes, citez, chasteaux, et tous autres  
 édifices bruslez, désolés, destruits,  
 avec grande effusion de sang ; » vestal  
 mariées, et vefves violées, enfans  
 de laict contre les murs des villes  
 allidez et brissez, et tant de maux  
 se commettront par le moyen de satan,  
 prince infernal, que presque le monde  
 se trouvera défait et désolé. . . . et  
 après que tel temps aura duré longue-  
 ment, sera presque renouvelé un  
 autre règne de Saturne et siècle d'or.  
 Dieu le créateur dira, entendant l'af-  
 fliction de son peuple, satan sera mis  
 et lié dans l'abisme du Barathre,  
 dans la profonde fosse, et adonc com-

H

mencera entre Dieu et les hommes  
une paix universelle, etc.

---

VOICI maintenant quelques quatrains tirés des centuriers I, II, III, IV, V, VI et VII qui m'ont paru n'être applicables qu'aux événemens auxquels ils sont adaptés; lesquels font suite à ceux que j'ai inséré dans le Magicien républicain de 1793.

LIX<sup>e</sup>. quatrain de la I<sup>re</sup>. centurie,  
ayant rapport à la déportation des  
contre-révolutionnaires.

Les exiliez déportez dans les Isles,  
Au changement du plus cruel monarque,  
Seront meurtris, et mis deux les scintiles  
Qui de parler ne seront estez parques.

---

VIII<sup>e</sup>. quatrain de la II<sup>e</sup>. centurie,  
sur la destrucion du fanatisme et de  
toutes les superstitions religieuses des  
prêtres de l'église romaine.

Temples sacrez prime façon romaine,  
Rejetteront les gouffres fondemens,  
Prenant leurs loix premières et humaines,  
Chassant, non, tout, des saints les cultemens,

**XIII<sup>e</sup>.** quatrain de la II<sup>e</sup>. centurie  
sur l'abolition des mystères de la religion,  
notamment celui de la messe.

Le corps sans ame plus n'être en sacrifice,  
Jour de la mort mis en nativité,  
L'esprit divin fera l'ame félice,  
Voyant le verbe en son éternité.

**EXVIII<sup>e</sup>.** quatrain de la II<sup>e</sup>. centurie,  
concernant l'acte de navigation décrété  
par la convention nationale pour la liberté  
des mers.

De l'Aquilon les efforts seront grands,  
Sur l'Océan sera la porte ouverte :  
Le regne en l'isle sera reinte grand,  
Tremblera Londres par voile découverte.

**XCIII<sup>e</sup>.** quatrain de la II<sup>e</sup>. centurie ;  
annonçant que le pape sera fait prisonnier,  
mis en un lieu fort incommode, et que son  
palais sera détruit par les flammes.

Bien près du Tymbre presse la Lybitime,  
Un peu devant grand inondation :  
Le chef du Nef prins, mis à la sentine,  
Chasteau palais en conflagration.

H 2

C<sup>o</sup>. quatrain de la II<sup>e</sup>. centurie , relatif aux désastres arrivés dans les colonies et autres isles.

Dedans les isles si horrible tumulte ,  
Bien on n'orra qu'une bellique brigue ,  
Tant grand sera des prédateurs l'insulte ,  
Qu'on se viendra ranger à la grande ligue.

---

XLIX<sup>e</sup>. quatrain de la III<sup>e</sup>. centurie , prophétisant le changement de gouvernement opéré en France , et qui doit s'étendre dans diverses autres parties de l'ancienne Gaule.

Règne gaulois tu sera bien changé ,  
En lieu estrange est translagé l'empire :  
En autres mœurs et lois sera rangé ,  
Roan et Chartres te feront bien du pire.

LXVII<sup>e</sup>. quatrain de la III<sup>e</sup>. centurie , annonçant les grands progrès que doivent opérer les sociétés populaires par le mépris qu'elles inspirent de toutes les vanités humaines , et par la véritable philosophie qu'elles mettent en pratique.

Une nouvelle secte de philosophes ,  
Mesprisant mort, or, honneurs et richesses  
Des monts germain ne seront limitrophes ,  
A les ensuyvres auront appuy et presses.

**XCIII<sup>e</sup>.** quatrain de la III<sup>e</sup>. cen-  
turie, applicable à la conspiration qui  
a causé les malheurs des comtats  
d'Avignon et du Vénéaisin, et qui par  
suite vient d'opérer la ruine de Lyon,  
n'ayant pu parvenir à effectuer celle  
de Paris, comme elle avoit été con-  
jurée.

Dans Avignon tout le chef de l'Empire,  
Fera arrest pour Paris décolé :  
Tricast tiendra l'annjbalique ire,  
Lyon par change sera mal consolé.

---

**XVI<sup>e</sup>.** quatrain de la IV<sup>e</sup>. centurie,  
prédisant la destruction de la royauté,  
et l'amour qui existe pour la liberté,

La cité franche de liberté fait serve,  
Des profligez et resveurs fait azile,  
Le roi changé, à eux non si preterve,  
De cent seront devenus plus de mille.

H 3

**XX<sup>e</sup>.** quatrain de la **IV<sup>e</sup>. centurie**,  
annonçant l'anéantissement des armes  
de France, et la disparition totale  
des fleurs-de-lys; ensuite de quoi ar-  
rivera une paix heureuse qui repro-  
duira l'abondance et le bonheur dans  
la république.

Paix vberte long-temps lieu louera,  
Par-tout son règne désert la fleur de lys,  
Corps morts d'eau, terre là l'on appo-tera,  
Sperants vain heur d'être là ensevelis.

**LXIII<sup>e</sup>.** quatrain de la **IV<sup>e</sup>. cen-  
turie**, relatif à la guerre de la  
France contre les Piémontais, annon-  
çant que ces derniers seront tellement  
surpris qu'un très-petit nombre pourra  
échapper.

L'armée celtique contre les montagnards  
Qui seront sceuz et prins à la pipée:  
Paysans frez pulseront tost faugnars,  
Précipitez tous au fil de l'épée.

**LXXXIX<sup>e</sup>.** quatrain de la **IV<sup>e</sup>. cen-  
turie**, faisant entendre que le roi  
d'Angleterre et une partie de sa suite  
seront assassinés.

Trente de Londres, secret conjureront,  
 Contre leur Roi sur le pont l'entreprise :  
 Luy satellites la mort desgoûteront,  
 Un Roi esleu blonde, natif de Frize.

---

**XXXIII<sup>e</sup>.** quatrain de la V<sup>e</sup>. cen-  
 turie, ayant rapport aux désastres de  
 la Vendée, particulièrement de Nan-  
 tes.

Des principaux de cité rebellée,  
 Qui tiendront fort pour liberté ravoïr,  
 De-trancher masle infelice meslée,  
 Cris, hurlemens à Nantes pitoux voit.

**XLVIII<sup>e</sup>.** quatrain de la V<sup>e</sup>. cen-  
 turie, annonçant la défaillance des  
 rois et les malheurs qu'ils causent à  
 présent.

Après la grande affliction du sceptre,  
 Deux ennemis par eux seront defaicts :  
 Classes d'Afrique aux Pannons viendra naître,  
 Par mer et terre seront d'horribles faicts.

**LXXIII<sup>e</sup>.** quatrain de la V<sup>e</sup>. cen-  
 turie, prédisant l'abolition et la vente  
 des églises et de tous les ornemens  
 sacerdotaux.

**Persécuté sera de Dieu l'église ,  
 Et les saints temples seront expoliez ,  
 L'enfant , la mère mettra nud en chemise ,  
 Seront Arabes aux Polons raliez .**

---

**IX°. quatrain de la VI°. centurie ,  
 analogue à la ruine de l'église ro-  
 maine , et à la fin ignominieuse de  
 Louis XVI.**

**Aux temples saints seront fait grands scandales  
 Comptez seront pour honneurs et louanges  
 D'un que l'on grave d'argent , d'or les médales ,  
 La fin en tourmens bien estranges .**

**LXXXIII°. quatrain de la VI°. cen-  
 turie , annonçant très-clairement l'en-  
 trée des Français dans la Belgique , et  
 les trahisons de l'infâme Dumourier.**

**Celui qu'aura tant d'honneurs et carresses ,  
 A son entrée en la Gaule Belgique ,  
 Un temps après fera tant de rudesses ,  
 Et sera contre à la fleur tant bellique .**

---

**XXIII°. quatrain de la VII°. cen-  
 turie , concernant la journée du 10  
 août 1792.**



Le Royal sceptre sera contraint de prendre  
Ce que ses prédécesseurs avoient engagé :  
Puis que l'aneau on fera mal entendre ,  
Lorsqu'on viendra le palais saccager.

**XLIII<sup>e</sup>.** quatrain de la VII<sup>e</sup>. cen-  
turie , prophétisant la tenue des as-  
semblées nationales à Paris , qui est  
désigné par le nom de Lutece , sa  
première dénomination, et où elles  
devoient avoir , comme elles l'ont eu  
en effet , tant de crédit, qu'elles anéan-  
tiroient la puissance royale qui est  
désigné par le grand Crœsus.

Lutece en Mars , sénateurs en crédit ,  
Par une nuit Gaule sera troublée ,  
Du grand Crœsus l'horoscope prédit ,  
Par Saturnus , sa puissance exilée.

*La suite au mois de vendemiaire  
prochain , suivant le nouveau ca-  
lendrier républicain.*

---

*ANECDOTES scientifiques et  
très-curieuses sur les princi-  
paux événemens qui arrivèrent  
à Louis Capet, depuis le moment  
de sa naissance jusqu'au jour  
de sa mort.*

**D**E tous les temps et chez tous les peuples anciens et modernes, la science des nombres fut toujours regardée comme l'une des plus belle connoissance que l'esprit humain puisse acquérir, parce qu'elle contient en effet des choses si extraordinaires et si surprenantes, que les plus grands génies ne peuvent se dispenser d'en faire l'objet de leur admiration, lorsqu'ils la considèrent dans tous ses rapports avec l'ordre merveilleux que l'auteur de la nature a établi entre toutes les parties de ce vaste univers.

De tous les philosophes qui ont approfondis leurs connoissances sur les propriétés ou vertus qui sont attri-

buées aux nombres, Pythagore passe pour être l'un de ceux qui y ont plus excelés, comme étant la principale base des hautes sciences que ce savant cultivoit, et pour lesquelles il fut si passionné, que après avoir consulté les plus grands hommes de la Grèce, il voyagea en Egypte, en Phénicie et dans la Chaldée, où il apprit des mages de ces divers pays, une infinité de secrets merveilleux, tant sur la religion des juifs que sur les sciences qu'il recherchoit, et qui avoient fait l'objet de son voyage.

Après que ce sage eût acquis les connoissances qu'il desiroit, il retourna à Samos, sa patrie; mais ne pouvant y souffrir la tyrannie de Policrate, il se retira dans la grande Grèce, et fit sa demeure ordinaire à Crotone, Métapont, Tarente, et autres villes dans lesquelles il institua des écoles publiques, où il enseigna la véritable philosophie des hautes sciences; et où il ne recevoit pour disciples que ceux à qui il avoit fait éprouver un silence rigoureux de

plusieurs années, suivant ce qu'en disent Jamblique et Joseph l'historien. Mais malheureusement pour les amateurs des hautes sciences tous les livres que ce sage composa à ce sujet, ainsi que tant d'autres auteurs illustres furent presque entièrement détruits par les calamités du temps qui ne conserva de tous ces beaux ouvrages qu'une seule roue alphabétique, composé par les nombres, laquelle fut inventée par ce philosophe pour servir à la divination comme je le démontre ci-après.

Mais si la science des nombres fut l'objet des plus grandes méditations de cet homme célèbre, et d'une infinité d'autres aussi très-estimés par les savans, ne croyons pas que ce soient les chiffres matériels proprement dit, ni les calculs d'arithmétique ordinaire qui faisoient le sujet de leurs contemplations; car si cela étoit, il arriveroit qu'un enfant âgé de 10 à 12 ans, habile à calculer par la méthode usité, se trouveroit être

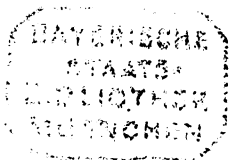
aussi.

aussi instruit qu'eux, chose qui ne peut tomber sous le sens.

Ce n'est donc qu'à la recherche des propriétés intellectuelles de chaque nombre, que ces sages s'appliquèrent, afin de pouvoir les analyser et les faire correspondre aux actions et aux événemens humains, généraux comme particuliers ; enfin à toutes choses créées suivant l'ordre qu'elles tiennent dans la nature.

C'est après avoir philosophiquement considéré que tout ce qui compose l'univers, n'a pu être établi que par l'harmonie du poids, des nombres et mesures, et qu'il ne pourroit se maintenir sans cet accord parfait, qu'ils parvinrent à se convaincre que les nombres sont affectés à des objets particuliers, et que par leurs liaisons et leurs rapports avec tels ou tels autres objets, ils devoient produire tels ou tels résultats ; et pour que leurs pénibles recherches ne restassent point sans fruit, ils composèrent plusieurs alphabets numériques, que les savans cabalistes nomment arithmaucie, et

I



que plusieurs auteurs célèbres , tels que Tycho Brahé, Corneille Agrippa et beaucoup d'autres nous ont transmis , et que le profond Duchenteau n'a pas manqué d'insérer dans ses fameuses cartes philosophiques , cabalistiques et magiques qu'il fit imprimer à Bruxelles en 1775.

C'est en vertu de l'autorité de ces véritables mages , que j'ai cru faire plaisir à mes concitoyens , en leur faisant part des remarques que j'ai faites par les nombres sur les événemens qui sont arrivés à Louis XVI pendant sa vie ; j'ai lieu de croire sur-tout que les curieux et les amateurs auront lieu d'être satisfaits , trouver ici le véritable alphabet de la roue de Pythagore , que je rapporte à cause de sa curiosité pour les circonstances actuelles , attendu que par elle j'ai trouvé la merveilleuse *prophétie de l'égalité sous le règne de Louis XVI*, qui devoit nécessairement être le dernier roi des Français , puisque les mots Louis seize et égalité donnent un même produit de nombres, et qu'aucun autre mot

ne rend le même effet ; ce qui prouve sans réplique que cet alphabet, inventé il y a plus de deux mille ans, est tellement fondé, que dès le premier jour que Louis 1<sup>er</sup>. monta sur le trône de France, les sages cabalistes auroient pu prédire que le seizième de ce nom seroit le dernier roi qui y régneroit, parce que le peuple reprendroit alors sa dignité pour reconquérir ses droits et l'égalité.

Voici cet alphabet étonnant tel qu'il se trouve dans les livres de plusieurs auteurs que j'ai cités dans ce discours, et dans celui qui est à la tête de cet ouvrage.

On observera que toutes les lettres sont celles de notre alphabet vulgaire, et que le nombre qui est au-dessous de chacune est la valeur que Pythagore lui attribua, comme la seule qui puisse lui convenir. Ainsi la lettre A vaut 4 en nombre, B, 6. C, 26, etc.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	L	
4.	6.	26.	18.	12.	4.	21.	28.	11.	16.	12.	
M	N	O	P	Q	R	S	T	V	X	Y	Z
19.	11.	9.	12.	8.	12.	4.	6.	9.	13.	2.	3.

Comme les lettres U J & , n'étoient point usitées du temps de Pythagore, les cabalistes ont continué de ne les employer pas dans leurs supputations; ou s'ils se trouvent nécessités de s'en servir, ils ne leur donnent aucune autre valeur que zéro. Voici maintenant les noms de Louis Seize et celui Egalité formés avec cet alphabet, dont les nombres des lettres qui les composent étant additionnés, donnent un produit égal de 78, nombre très-mystérieux en fait de hautes sciences.

LOUIS SEIZE.		ÉGALITÉ.
L . . . 12		É . . . 12
O . . . 9		G . . . 21
U . . . 0		A . . . 4
I . . . 11	<i>Au Règne</i>	L . . . 12
S . . . 4	<i>de</i>	I . . . 11
S . . . 4	<i>Louis seize</i>	T . . . 6
E . . . 12	<i>sera</i>	É . . . 12
I . . . 11	<i>Egalité.</i>	
Z . . . 3		
E . . . 12		
<hr/>		
TOTAL...78		TOTAL PAREIL...78



Ce seul exemple pourroit suffire pour prouver qu'il existe véritablement une vertu occulte dans les nombres ; mais j'espère en rapporter d'autres dans le *Magicien républicain* de la 3<sup>e</sup>. année de l'ère républicaine, qui pourront achever de convaincre les incrédules. En attendant, voici la démonstration de la chaîne des événemens périodiques qui arrivèrent à Louis Capet, depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, lesquels paroissent tellement avoir été produits par la liaison et la puissance secrète des trois seuls nombres, 1, 3 et 7 qu'ils ont formé un enchaînement si suivi depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'il semble que rien ne pouvoit en intervertir l'ordre, comme on va le voir pour peu que le lecteur ait une légère notion d'arithmétique et d'algèbre.

*Naissance de Louis Capet.*

Le 23 août 1754, fin des jours caniculaires, et veille de la Saint-Barthélemi, à la même heure que *Catho*

rine de Médicis donna le signal de l'horrible massacre arrivé sous le règne de Charles IX, et que le cardinal de Lorraine bénissoit les poignards qui servirent à cette terrible catastrophe; naquit Louis Capet, qui fut de suite nommé duc de Berry.

Au moment même de sa naissance il arriva un ouragan si terrible depuis Cette en Languedoc, jusqu'à Quimper en Basse-Bretagne, qu'ils ravagèrent toutes les campagnes de ces contrées; renversa les forêts; les clochers et les maisons par-tout où il a passé, ce qui joint aux circonstances du jour et de l'heure de la naissance étoit de très-mauvais présage.

Maintenant, pour démontrer que les nombres 3 et 7 commencèrent les premiers anneaux de sa vie, il ne s'agit que d'élever le 3 à son carré, c'est-à-dire, le multiplier par lui-même, son produit sera 9; multiplier ensuite le 7 par 2, il produira 14, qui, joint au 9, formeront 23, nombre égal au quantième du mois de la naissance.

Voici l'exemple; elle pourra servir pour toutes les autres époques.\*

$$3 \times 3 = 9 : + 7 \times 2 = 14. 14 + 9 = 23.$$

Le 21 avril 1770, son mariage fut conclu à Vienne par l'acceptation de l'anneau.  $3 \times 7 = 21$ .

Le 16 mai de la même année; son mariage se fit à Paris.  $3 \times 3 = 9 + 7 = 16$ .

Le 31 du même mois arrivèrent les malheurs qui ont eu lieu à la place Louis XV, au sujet de son mariage. Il faut prendre le cube de 3, qui est 27; ajouter 3, plus 1; le produit sera 31.

$$3 \times 3 = 9. 3 \times 9 = 27 + 3 + 1 = 31.$$

Le 20 mai 1775, mort de Louis XV et avènement de Louis XVI au trône.  $7 \times 2 = 14. 3 \times 2 = 6. 14 + 6 = 20$ .

Le 11 juin de la même année, cérémonie du sacre à Reims.  $7 + 3 + 1 = 11$ .

Le 4 mai 1789, ouverture des états-généraux.  $3 + 1 = 4$ .

Le 21 juin de la même année, ordre donné par Louis XVI aux députés du tiers-état de se dissoudre; sur quoi ils se retirèrent dans le Jeu de Pauline,

et y firent serment de ne point abandonner la cause du peuple. Même calcul que celui du 20 mai.

Le 23 du même mois, il donna l'ordre aux Suisses et aux Gardes-Françaises de faire feu sur les députés, s'ils refusoient de se dissoudre, mais au lieu d'exécuter cet ordre, la troupe mit bas les armes, ce qui détermina le tyran à se rendre à l'assemblée nationale, qu'il présida, et dans laquelle séance l'inviolabilité fut décrétée. Même calcul que celui du jour de sa naissance, le 23 août.

Le 27 du même mois, réunion des trois ordres à l'assemblée nationale. Le calcul est le cube de 3.  $3 \times 3 = 9$   
 $3 \times 9 = 27$ .

Le 14 juillet 1789, prise de la Bastille.  $7 \times 2 = 14$ .

Le 17 du même mois, voyage de Louis XVI à Paris, où il arbora la cocarde nationale.  $7 \times 2 = 14 + 3 = 17$ .

Le 1<sup>er</sup> octobre même année, orgie des gardes-du-corps à Versailles, où la cocarde nationale fut foulée aux pieds en présence de Louis et de Ma-

rie-Antoinette , qui leur en distribua elle-même de blanches.  $1=1$ .

Le 6 du même mois , transport de Louis XVI et de toute sa famille à Paris , par les citoyens et citoyennes de cette ville , qui allèrent les chercher , et punir l'outrage fait à la cocarde nationale.  $3 \times 2 = 6$ .

Le 14 juillet 1790 , serment de Louis au Champ-de-Mars , de maintenir la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.  $7 \times 2 = 14$ .

Le 28 février 1791 , arrestation au château des Tuileries d'un grand nombre de chevaliers munis de poignards , lesquels s'étoient réunis pour favoriser l'évasion de Louis XVI , tandis qu'une grande partie de la force armée s'étoit portée à Vincennes , pour y dissiper l'insurrection qui y avoit été fomentée tout exprès par Louis et Lafayette , afin d'exécuter ce départ. Le calcul est celui du cube de 3 plus 1.  $3 \times 3 = 9$ .  $3 \times 9 = 27 + 1 = 28$ .

Le 21 juin 1791 , fuite de Louis avec sa famille , qui furent arrêtés à Va-

rennes, et ramenés à Paris.  $3 \times 7 = 21$ .

Le 17 juillet, même année, massacre au Champs-de-Mars à Paris, provoqué par Louis, et exécuté par Lafayette et Bailly, pour opérer la révision de la constitution.  $7 \times 2 = 14 + 3 = 17$ .

Le 14 septembre, même année, acceptation de la constitution par Louis XVI.  $7 \times 2 = 14$ .

Le 18 juin 1792, *veto* apposé par Louis sur les décrets relatifs à l'exportation des prêtres réfractaires et au camp de 20 mille hommes près Paris.  $7 \times 2 = 14 + 3 + 1 = 18$ .

Le 20 *idem*, visite rendue à Louis XVI par les Sans-Culottes du faux-bourg Saint-Antoine, avec lesquels il feignit de familiariser en se coëffant du bonnet rouge. Même calcul que celui du 20 mai 1775.

Le 10 août, même année, conquête de l'égalité, renversement du trône, et emprisonnement de Louis et de sa famille.  $7 + 3 = 10$ .

Le 21 septembre, installation de la

Convention nationale , et abolition  
de la royauté.  $3 \times 7 = 21$ .

Le 17 janvier 1793, décret de la  
Convention nationale , condamnant  
Louis à la peine de mort.  $7 \times 2 = 14 +$   
 $3 = 17$ .

Le 21 *idem* , décapitation du ty-  
ran.  $3 \times 7 = 21$ .

Ainsi finit la vie du dernier roi des  
Français.

---

Voici maintenant un extrait curieux  
de l'évangile , qui doit faire trembler  
tous les rois et princes de la terre.

« Les rois sont une punition des dé-  
» sordres de l'univers. *Prov. Ch. 20.* »

« Les rois de la terre seront réunis  
» dans les prisons , où ils seront tenus  
» renfermés. *ISAÏE , chap. 24.* »

« Il brisera les rois au jour de sa  
» colère. *Psal. 109.*

« Les nobles n'y demeureront plus ,  
» mais ils invoqueront un roi , et tous  
» les princes seront anéantis. *ISAÏE ,*  
» *chap. 24.* »

« J'ai enlevé les bornes qui sépa-  
» roient les nations, et j'ai arraché  
» les princes de leurs trônes. ISAÏE,  
» chap. 10. »

« *Esurientes implevit bonis, et*  
» *divites dimisit inanes.* Cant. de la  
» Vierge. v. 7. »

» Il a confondu les superbes dans  
» les vaines pensées de leurs cœurs. »

« Il a renversé les plus puissans de  
» leurs trônes, et il a élevé ceux qui  
» étoient humiliés. » *Cantique de la*  
*Vierge*, ver. 5, 6 et 7. »

« Il a comblé de bien ceux qui  
» avoient faim, et il a réduit les ri-  
» ches à un état de nullité. »

« Les peuples amis ne se leveront  
» plus les uns contre les autres, ils ou-  
» blieront l'art des combats : ils for-  
» meront de leurs épées des socs de  
» charrue. ISAÏE, chap. 2. »

« Et je n'ai fait qu'un peuple de tous  
» les habitans de l'univers. ISAÏE,  
» chap. 10. »

RÉCIT



---

---

*RECIT authentique de tout ce qui s'est passé à l'égard des jugemens et exécutions de Louis XVI, dit Capet, ci-devant roi des Français, et de Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, son épouse, décapités tous deux à la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, à Paris.*

Écrit par le citoyen ROUX, l'aîné,  
témoin oculaire,

**P**ARMI les époques mémorables de la révolution française, celles du mois de janvier 1793 ne manqueront certainement pas de trouver leurs places dans l'histoire, comme lui ayant fourni des traits dont elle n'eut jamais d'exemple, et que, sans doute, la postérité aura peine à croire, sur-tout, quand elle saura que ce fut après 1400 ans d'esclavage, d'idolâtrie, de fanatisme et de préjugés que le peuple français ayant reconquis ses droits et sa liberté, sut tellement s'élever à la hauteur qui caractérise les hommes libres, que, en s'emparant du gouvernail de la raison, il foula à ses pieds tout ce que l'ambition, l'orgueil, la superstition et la tyrannie avoient su

K

imaginer pour l'enchaîner, et parvint à faire triompher les principes immuables de la nature, en frappant du glaive de la loi un de ces hommes qu'il semble que l'enfer ait vomis sur terre, pour le malheur des humains, et qui, jusqu'à présent, avoient restés impunis de tous les crimes qu'il leur plaisoit de commettre, parce qu'ils avoient eu l'art de persuader aux peuples que Dieu seul étoit leur juge, et que tout ce qu'ils faisoient ne s'exécutoit qu'en vertu des volontés du ciel, mais, toutes ces impostures qui ont si long-temps rempli l'imagination de la multitude crédule, et fait couler tant de ruisseaux de sang, s'évanouirent aux rayons du flambeau philosophique qui éclaira la nation française, et qui lui fit fonder la sainte égalité, en ne reconnoissant d'autres distinctions parmi les hommes, que celles des vertus d'avec le vice, des talens d'avec l'impéritie, et en déclarant en conséquence, qu'aucune inviolabilité personnelle ne pouvoit détourner le glaive des loix de dessus la tête d'un criminel, quel qu'il soit; la loi étant la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse, tous les hommes étant égaux devant elle.

Ce fut en vertu de cette loi sacré et éternelle, que le même échafaud qui avoit servi au

supplice d'un simple roturier, fut aussi celui sur lequel le dernier roi des Français, subit le juste châtement que sa longue chaîne de crimes lui avoient attirés, et qui le rendirent l'opprobre et l'exécration de la nature.

Cette fin tragique et ignominieuse, lui avoient été prédite depuis long-temps. et peut-être auroit-il pu l'éviter ; mais son penchant au fanatisme et à la perfidie, s'accrut tellement en son cœur qu'il en fut éivré, et lui fit commettre des forfaits si inouis envers sa patrie, que la prédiction se trouva forcément accomplie. L'échafaud fut son lit de mort, et en y expirant il fit aussi expirer la royauté qui est le seul bien dont les peuples devront lui savoir bon gré.

Les nombreuses trahisons de ce roi parjure et couvert de crimes lui avoient fait perdre depuis long-temps la confiance et l'amour du peuple ; mais depuis la journée à jamais mémorable du 10 août 1792, le seul souvenir de son nom inspiroit le frémissement d'horreur dans tous les esprits ; les mânes des patriotes égorgés aux Tuilleries crioient vengeance, la liberté l'exigeoit, et la France entière ne cessoit de la réclamer. Les assemblées primaires furent convoquées à cet effet, et la convention nationale fut

crée pour prononcer la peine que subiroit l'assassin des Français.

Cette représentation auguste d'un peuple souverain et le plus considérable de l'Europe, s'assembla à Paris, et y tint sa première séance le vendredi 21 septembre, dans laquelle elle rendit le fameux décret de l'abolition de la royauté en France. La nation entière approuva solennellement la conduite de ses nouveaux représentans, en acceptant ce décret salutaire, et en les invitant de poursuivre avec ardeur la carrière dans laquelle ils étoient entrés si courageusement. Mais bien loin de continuer de même, et d'apaiser promptement les ombres des victimes impitoyablement massacrés par les ordres du tyran, et de s'occuper des moyens de rendre le peuple heureux, ils mirent au contraire la France dans l'état le plus funeste par les passions qui se manifestèrent parmi eux. Une faction composée de royalistes se forma dans le sein même de la convention, et s'opposa sans cesse aux mesures salutaires que vouloit prendre les véritables amis du peuple; alors les personnalités, l'intérêt particulier et l'amour propre l'emportèrent sur le bonheur public, et la voix de la patrie en danger ne pouvoit plus être entendue de ceux qui avoient été appelés pour la sauver.

Enfin deux mois et plus s'écoulèrent dans un état d'anarchie le plus déplorable pour la France entre les représentans du peuple ; anarchie qui naturellement se communiqua à toutes les parties de la République, et alluma les torches de la guerre civile dans plusieurs départemens, où elle causa des malheurs dont la France se ressentira pendant plus d'un siècle. Le sanctuaire des lois sembloit être devenu lui-même un arène de gladiateur, et le foyers des plus noires conspirations, des discussions insidieuses s'y faisoient seules entendre depuis le commencement jusqu'à la fin des séances, et il sembloit qu'un grand nombre de députés mettoient en doute si les pouvoirs qu'ils avoient reçu du peuple étoient suffisant pour prononcer le jugement du plus grand coupable que la terre ait jamais porté. Cette conduite désastreuse ne put manquer de jeter l'alarme parmi tous les véritables citoyens, qui de toutes les parties de la République, adressèrent leurs justes plaintes aux mandataires qu'ils avoient chargés de la mission importante de les venger de la tyrannie, leurs donner de bonnes lois, faire triompher la liberté et l'égalité, et non pour déchirer la patrie par des haines personnelles et des plus scandaleuses. Ces plaintes journalières et tous ces reproches amers

parvinrent cependant à leur faire ouvrir les yeux , pour appercevoir que l'impatience du peuple étoit à son comble et qu'il étoit temps qu'ils prissent une décision quelconque à l'égard de ce fameux procès, qui auroit dû être terminé dans une seule séance ; mais qui en employa plus de 60. Enfin le mardi 6 novembre la discussion fut ouverte sur la question de savoir si le jugement de Louis Capet seroit prononcé par la convention, ou s'il seroit créé un tribunal à cet effet : cette discussion que les royalistes avoient intérêt de prolonger, fut des plus tumultueuse, et dura jusqu'au lundi 3 de décembre, qui fut le jour où, après un bruit très-orageux, la convention nationale décréta que ce seroit elle qui prononceroit sur le sort du tyran.

Il s'agissoit alors de savoir quel jour et de quelle manière l'accusé seroit entendu devant ce tribunal suprême ; il s'éleva à ce sujet une nouvelle discussion qui fut terminée le jeudi 6 par un décret portant que Louis Capet seroit traduit à la barre de la convention, le mardi 11, pour y subir son interrogatoire. En effet, le mardi il y fut conduit escorté de plus de cent mille hommes armés, et arriva à 2 heures précises à la porte des Feuillans. A 2 heures 10 mi-

nutes le Commandant Santerre s'est présenté à la barre, et a dit : « Citoyens-Législateurs, j'ai exécuté votre décret, Louis Capet est ici, il attend vos ordres ». Alors Barrère, président, rappella à l'assemblée combien elle devoit mettre de calme dans cette séance mémorable. « L'Europe entière vous observe, dit-il, l'histoire va recueillir toutes vos actions, vos moindres mouvemens, et la postérité jugera votre conduite avec sévérité ». Il invita aussi les députés et tous les citoyens des tribunes à ne donner aucuns signes d'approbation ni d'improbation pendant tout le temps que Louis Capet seroit à la barre. Cette invitation produisit tout l'effet que l'on devoit en attendre; le silence le plus religieux a été observé, et on a pu recueillir jusqu'aux moindres parole du Président, et de Louis Capet.

A deux heures 11 minutes, le général Berruyer s'est présenté à la barre, accompagné du Commandant-général Santerre, et de plusieurs officiers municipaux. Louis Capet entra avec eux, et se mit à regarder de tous côtés; alors le président lui adressa la parole en ces termes : « La nation vous accuse, et la convention nationale a décrété, dans sa séance du 3 que vous serez jugé par elle; et le 6, que vous se-

rez traduit à sa barre pour y entendre l'acte énonciatif des crimes dont vous êtes accusé. On va vous lire les actes d'accusation. »

Comme l'on avoit placé à la barre un des sièges des ministres, Louis Capet s'y asseyait avec un air calme et un sang-froid des plus étonnant; puis le secrétaire Maille donna lecture de la totalité de l'acte énonciatif des crimes.

La lecture finie, le président a pris tous les articles d'accusation, et les a relus une deuxième fois à l'accusé en lui demandant à la fin de chaque article qu'avez-vous à répondre? (1)

Toutes ses réponses sembloient avoir été étudiées depuis long-temps, car il ne se trouva embarrassé sur aucune; il répondit négativement à toutes avec une grande présence d'esprit et de facilité, désavoua les faits qui auroient pu l'embarrasser, nia même sa signature ainsi que plusieurs lettres et billets écrits de sa main.

L'interrogatoire fini, il demanda la faculté de choisir un conseil pour le défendre, et a quitté la barre, à 4 heures 45 minutes, d'où il fut conduit dans la salle des conférences; ensuite

---

(1) J'ai cru inutile de rapporter textuellement l'interrogatoire, attendu qu'il est connu de toute l'Europe.



de quoi la convention nationale décréta qu'il seroit reconduit au Temple, et, après une discussion très-tumultueuse, qu'il lui seroit accordé un conseil; mais au lieu d'un il en eut trois, les citoyens *Tronchet*, *Malherbes* et *Desèze*, auxquels on remit toutes les pièces nécessaires.

Le mardi 15, la convention nationale a décrété que le mercredi 26 seroit le jour auquel Louis, ou ses défenseurs seroient entendus définitivement. Ce décret eût son entière exécution, car le 26 à 9 heures 30 minutes du matin, il étoit déjà rendu à la convention nationale; Desèze, l'un de ses défenseurs, entreprend de justifier la conduite de l'accusé et de répondre à tous les chefs d'accusation; mais la défense ne put seulement exciter la pitié ni la compassion des cœurs les plus sensibles, car, qu'elle est l'âme qui pourroit s'attendrir à la justification de la conduite d'un tyran dont la vie entière étoit couverte de crimes et de forfaits.

Après que Desèze eût fini la lecture de son long mémoire, Louis Capet se leva, et d'un air affecté parla en ces termes : « Citoyens, on vient de vous exposer mes moyens de défense, je ne les renouvelerai point; en vous parlant peut-être pour la dernière fois, je vous dé-

e'are que ma conscience ne me reproche rien, et que mes défenseurs ne vous ont dit que la vérité.

« Je n'ai jamais craint que ma conduite fût examinée publiquement ; mais mon cœur est déchiré de trouver dans l'acte d'accusation, l'imputation d'avoir voulu faire répandre le sang du peuple, et sur-tout que les malheurs du 10 août me soient attribués.

« J'avoue que les preuves multipliées que j'avois donné dans tous les temps, de mon amour pour le peuple, et dans la manière dont je m'étois toujours conduit, me paroissoit devoir prouver que je ne craignois pas de m'exposer pour épargner son sang ; éloignez à jamais de moi une pareille imputation ! ». Ce discours fini, il se retire avec ses trois défenseurs, et la convention ordonne qu'il soit reconduit au Temple ; puis elle décréta ensuite qu'elle s'occupoit du jugement sans désespérer.

Ce fut alors que la faction des hommes d'état recommença de lutter contre les montagnards, et qu'elle redoubla de manœuvres pour sauver le tyran, en excitant le peuple à un soulèvement qui n'auroit pu le conduire qu'à des résultats funestes à la cause de la liberté ; mais le peuple fut prudent, et il confondit les traîtres.

Parmi les divers propositions qui furent présentées, tant pour la peine à infliger que sur la manière dont le jugement devoit être prononcé, il ne s'en trouva pas de si perfide, ni qui puisse mieux allumer les torches de la guerre civile, que celle qui fut faite de faire un appel au peuple pour lui faire sanctionner le jugement qui seroit rendu par la convention. Cette proposition ne manqua pas de trouver un grand nombre d'appuyeurs, car tous les royalistes la regardoient comme la seule qui puisse les faire triompher, et certes il ne fallut pas moins que l'union intime et la constante énergie des députés patriotes, et de tous les véritables républicains pour empêcher que ce décret nesoit rendu. Enfin le lundi 7 janvier, il fut décrété que la discussion sur ce fameux procès étoit fermée, et que le lundi 14, il seroit procédé à un appel nominal pour déterminer le jugement définitif.

Le 14, grands débats tumultueux sur la manière de poser les questions, cependant on vint à bout de les établir, et le lendemain 15 il fut décrété que Louis Capet étoit coupable de conspiration contre la liberté, contre la nation, et d'attentat contre la sûreté de l'état. Dans la même séance il fut aussi décrété, à la grande

satisfaction de tous les bons citoyens, que le jugement porté par la convention nationale ne seroit point soumis à la sanction du peuple.

Le jeudi 18, Louis Capet fut condamné à la peine de mort. Cet arrêt porté, il ne resta plus qu'une seule et unique ressource à la faction aristocratique; c'étoit celle de savoir si le jugement auroit son exécution dans les 24 heures comme celui de tous les autres criminels, ou s'il ne le seroit qu'après la paix ou une autre époque déterminée. Cette nouvelle ruse pour prolonger les jours du despote, ne leur échappa point, mais elle ne leur produisit pas plus de succès que tous les autres propositions scandaleuses et liberticides qu'ils avoient mise en avant, car le 19 à minuit précis il fut décrété à la majorité de 34 voix, qu'il n'y auroit aucun sursis à l'exécution dudit jugement.

Voilà donc l'arrêt de mort prononcé irrévocablement contre le tyran, malgré les entraves, les intrigues et le labyrinthe des perfidies sans nombre des ennemis de la liberté et de l'égalité.

Voici maintenant ce qui s'est passé depuis le dimanche 20 jusqu'au lundi 21, à 11 heures du matin.

Dès le moment que la convention nationale eut porté le décret qui ordonnoit l'exécution de son

son

son jugement dans les 24 heures, il fut expédié au conseil exécutif provisoire, avec ordre d'en rendre compte à la convention le lendemain à 11 heures du matin. Voici comme les choses se passèrent :

Le dimanche vers les deux heures de l'après-midi, le ministre de la justice, accompagné du maire de Paris, du procureur de la commune, et du procureur général syndic du département, se transportèrent à la-tour du temple, où ils trouvèrent Louis Capet dans un état assez tranquille; le ministre de la justice lui fit lecture du décret qui le condamnoit à subir la mort le lendemain matin; il entendit cette lecture avec beaucoup de calme et sans manifester aucun signe d'étonnement; il pria seulement le ministre de demander à la convention nationale un sursis de trois jours, afin de lui donner le temps de se préparer à la mort, et à cet effet il demanda pour son confesseur un prêtre Irlandais, domicilié rue du Bacq, fauxbourg Saint-Germain; après quoi il se mit à dîner avec le même sang-froid qu'à son ordinaire, et sans faire paroître la moindre affectation, parce qu'il savoit bien que son supplice ne pouvoit jamais égaler ses forfaits.

Le ministre s'acquitta de la mission dont il

L

avoit été chargé; il fut à la convention nationale faire la demande du sursis; mais l'assemblée considérant que la loi doit être la même pour tous, et que l'homme quel qu'il soit qui connoît le terme fatal de sa mort, la souffre mille fois pour une en attendant le moment qui doit couper le fil de sa vie, a pensé que l'humanité lui imposoit le devoir rigoureux de maintenir son premier décret, en passant à l'ordre du jour sur la demande du sursis. Ainsi il lui fut refusé.

Vers les 4 heures et demie, Marie-Antoinette son épouse, descendit de sa chambre dans celle de Louis et le voyant tout contristé alors, elle lui demanda quelle étoit l'objet de son affliction, sur quoi il lui répondit très-prudemment nous nous verrons demain, et l'invita de se retirer dans sa chambre, ce qu'elle exécuta à l'instant même.

Vers les 7 heures le ministre de la justice retourna au temple, accompagné du prêtre Irlandais, et fit part à Louis du refus de la convention nationale sur la demande en sursis; il en parut très-affecté; alors le prêtre s'approcha de lui, et fut reçu très-froidement.

Le ministre se retira, et quelques momens après Louis poussa des sanglots très-amers et

versa quelques larmes ; après quoi il reprit son calme ordinaire et soupa avec beaucoup d'appétit ; puis se coucha vers les 11 heures et demie, et dormit fort tranquillement jusques au lendemain 6 heures du matin.

Comme il avoit invité le confesseur à célébrer une messe en son intention, celui-ci demanda un crucifix, un calice, une pierre bénite et tous les utensiles nécessaires pour cet office, lesquelles lui furent apportés à minuit précis.

Vers les 6 heures Louis s'éveilla, et à 6 heures et demie, le prêtre célébra la messe et lui donna la communion.

Pendant ce temps et même dès 4 heures du matin, un rappel général se faisait entendre dans toutes les rues de Paris. Avant huit heures tous les citoyens étoient déjà sous les armes ; chacun au poste qui lui étoit désigné, et notamment sur les boulevards par où le cortège devoit passer. A 8 heures et demie le général Santerre, accompagné des officiers municipaux, des membres du département et d'un nombreux détachement de gendarmerie à cheval et d'autre cavalerie arrivèrent au temple pour prendre le criminel et le conduire au lieu du supplice.

Comme les chevaux de la cavalerie faisaient

beaucoup de bruit en entrant dans le jardin où est situé la tour, Marie-Antoinette s'imagina bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et pour éclaircir ses doutes elle demanda aux officiers municipaux qui étoient auprès d'elle, de lui permettre de descendre dans la chambre de son mari, à l'effet de le voir comme il la lui avoit promis la veille; mais ceux-ci éludèrent sagement sa demande en lui disant que Louis étoit très-occupé, et qu'il lui seroit impossible d'avoir aucun entretien dans le moment avec elle; mais qu'au surplus, l'un d'eux alloit lui demander s'il pouvoit la voir à l'instant. Il descendit en effet, mais ne remonta qu'après que Louis fut hors du temple, attendu qu'il ne demanda nullement à voir sa femme n'y aucun de ses enfans.

A 9 heures précises il descendit de la tour avec un visage assez calme, vêtu d'un habit de drap couleur violette, coëffé à son ordinaire, et couvert d'un petit chapeau à trois cornes, auquel étoit attaché une cocarde nationale toute neuve. Il monta ainsi dans la voiture du maire de Paris, ayant son confesseur à son côté gauche, et deux gendarmes sur le devant. Le cortège se-mit alors en marche passant par la rue du temple, et suivant les boulevards jusqu'à la place



de la Révolution ; la voiture dans laquelle il étoit se trouva escortée de plus de 12 à 15 mille hommes bien armés, et plus de cent mille autres formoient deux chaînes impénétrables depuis les boulevards du temple jusqu'au pont de la liberté ; des canons étoient braqués de distances en distances, et il fut ordonné à tous les locataires des maisons de fermer toutes les croisées qui dorment sur le passage ; enfin, le tout avoit été si prudemment concerté pour maintenir le calme, que tous les efforts des malveillans restèrent sans le moindre succès. (1)

Jamais, non jamais l'univers ne vit un spectacle si imposant et si majestueux. L'ordre et la tranquillité qui régnoient par-tout furent des sujets de surprise et d'admiration, pour tous ceux qui en furent témoins : pas une seule personne n'élevoit la voix ; tous, au contraire, conservoient le plus morne et religieux silence, lequel, avec le temps calme, mais sombre et né-

---

(1) On a su très-positivement que plus de 6 mille individus avoient été payés pour se réunir, crier grâce, et tenter d'arracher le tyran au supplice ; mais les nombreuses et fréquentes patrouilles qui se faisoient par-tout, les empêchèrent d'opérer leur réunion, et d'exciter le plus léger mouvement.

bruits qu'il étoit alors, produisoit un effet le plus surprenant que jamais mortel puisse voir ; aucun autre bruit que celui des tambours et des trompettes ne s'étant fait entendre pendant tout l'espace de temps qu'employa le cortège pour se rendre à sa destination.

C'est au milieu de ce calme imposant que la voiture arriva à 10 heures et un quart au pied de l'échafaud qui étoit dressé sur la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, en face le piédestal, sur lequel avoit été élevé et renversé la statue colossale du tyran de ce nom, et où toutes les avenues et passages étoient défendues par plusieurs pièces de canon. Etant arrivé à ce lieu terrible, Louis Capet fut livré aux exécuteurs des jugemens criminels, lesquels s'emparèrent de lui, lui coupèrent les cheveux, le déshabillèrent et lui lièrent les mains par derrière ; ensuite de quoi ils lui demandèrent par trois fois différentes, s'il croyoit avoir quelque chose de plus à dire ou à déclarer à son confesseur ; ayant persisté à répondre que non, celui-ci l'embrassa ; et lui dit en le quittant : *allez, fils de Saint-Louis, le ciel vous attend ;* alors on le fit monter sur l'échafaud, où étant arrivé, au lieu de s'en aller droit à la planche, il donna un coup de coude à celui des exécuteurs

teurs qui étoit à son côté gauche , et le dérangea suffisamment pour pouvoir s'avancer jusqu'au bord dudit échafaud , où il manifesta le desir de prononcer un discours aux citoyens qui étoient présent , dans l'espoir sans doute que sa voix seroit parvenue à les apitoyer sur son sort , et à lui faire obtenir sa grace ; ou plutôt dans l'idée qu'on lui avoit suggéré , et de laquelle il étoit fermement persuadé que ses amis se trouveroient là en grand nombre pour le secourir , et qu'à cet effet , ils auroient tenté de renouveler la sanglante journée du 10 août ; mais il vit le contraire , et apprit à connoître , avant sa mort , que les crimes du méchant ne restent jamais sans punition ; mais que tout s'intéresse plutôt à faire éclater un juste chatiment , puisque même les associés de ses forfaits l'abandonnèrent ou se trouvèrent sans moyens d'opérer son salut. Il voulut en effet commencer sa harangue , et fit signe aux tambours qui faisoient un roulement continuel , de cesser , afin qu'il puisse se faire entendre : comme ils étoient pour le moins soixante , il s'en trouva plusieurs dans le nombre qui avoient déjà discontinué , lorsque tout-à-coup un mouvement d'agitation se manifesta parmi tous les citoyens armés ; les uns demandant qu'on le laissât parler , et les autres , déjà trop ennuyés des longueurs

que l'appareil avoit occasionné, s'opposant à ce qu'il-fût enten-tu. Cette diversité d'opinions fit augmenter l'agitation, et déjà on craignoit un soulèvement, qui n'auroit pu être que des plus funeste, par les malheurs inévitables qui en auroient été la suite, lorsque le commandant général Santerre ordonna avec sagesse et prudence aux tambours de continuer le roulement, et aux exécuteurs de remplir leur devoir, puisque le criminel avoit déclaré au bas de l'échafaud qu'il n'avoit plus rien à dire. Cet ordre fut aussi-tôt exécuté qu'ordonné; les exécuteurs se saisirent de lui, l'emmenèrent à la planche fatale sur laquelle il prononça ces mots d'un ton de voix haute et distinct pendant qu'on l'attachoit : *je suis perdu, je meurs innocent; je pardonne ma mort à mes ennemis; mais ils en seront punis* (1). A peine avoit il achevé ces mots que le glaive vengeur tombe sur sa tête coupable et la sépare de son corps; l'un des exécuteurs la prit aussi-

---

(1) Ces dernières paroles prouvent qu'il n'avoit jamais cru que sa mort étoit si certaine, car il s'étoit toujours imaginé que son jugement ne seroit qu'une comédie; qu'on le meneroit jusque sur l'échafaud seulement pour qu'il soit dit qu'il y avoit été, et qu'on le reconduiroit ensuite au Temple ou ailleurs.

tôt par les cheveux et la montra au peuple à divers reprises par les quatre côtés de l'échafaud. Au même instant se firent entendre de toutes parts les cris mille fois répétés de vive la République ! vive la liberté ! vive l'égalité ! périsse ainsi tous les tyrans ! Les citoyens ne sachant comment exprimer leur joie de se voir pour jamais délivrés du fléau de la royauté, s'embrassèrent tous avec l'épanchement de la plus douce union et de la plus heureuse fraternité ; après quoi ils chantèrent des hymnes à la liberté en formant des ronds de danse à l'entour de l'échafaud, et sur toute la place de la Révolution.

Pendant que cette réjouissance des hommes libres s'exécutoit , les restes du tyran étoient emportés au cimetière de la paroisse de Sainte-Magdelaine où ils furent enterrés dans une fosse de 12 pieds de profondeur et garnie de chaux vive pour le consumer de suite. Ainsi le lieu de sa mort et celui de sa sépulture furent les mêmes que ceux où furent massacrés par sa barbarie , et enterrés par le respect que l'on doit aux morts , les suisses et les malheureux patriotes qui ont périés dans la sanglante journée du 10 août , ainsi que les infortunés victimes du 31 mai 1770 aux funestes réjouissances qui furent faites à l'égard de son mariage. Dès l'instant que son

corps et sa tête furent enlevés de l'échafaud, une foule innombrable d'hommes, de femmes et d'enfans coururent avec empressement tremper dans son sang impur, les uns leurs sabres, les autres leurs mouchoirs, etc. Son habit fut déchiré par petits morceaux et distribués à tous ceux qui purent en avoir; ses cheveux même furent ramassés et devinrent une espèce de marchandise qui fut vendue fort chère par ceux qui les avoient.

Enfin cette journée terrible pour la tyrannie et la plus glorieuse pour la liberté des nations se termina avec le même calme qu'elle avoit commencé, sans avoir vu le moindre tumulte, ni d'autre sang couler que celui du tyran que la nature, les lois et la raison avoient justement condamnés.

*RÉCIT du jugement et de l'exécution de Marie Antoinette de Lorraine d'Autriche, ci-devant reine des Français.*

Il ne suffisoit pas pour la liberté et le peuple Français, que le tyran ait subi sur l'échafaud la peine due à ses forfaits, mais il falloit encore que la mégère qui fut sa femme et la machinatrice de toutes les conspirations, payât aussi de sa tête les crimes énormes qu'elle n'avoit cessé de commettre depuis son entrée en France, tant

en dilapidation des finances du trésor public qu'elle épuisa pour soutenir la guerre de l'empereur Joseph II son frère contre les Turcs , que par le sang des Français qu'elle a fait couler à longs flots, et par toutes les horreurs que les furies seules pouvoient imaginer et qu'elle exécuta : puisque surpassant l'efferterie et la férocité de Messaline, elle éleva aussi son impudicité et son libertinage au-dessus d'Agrippine, en oubliant son titre de mère, et commettant le crime de l'inceste le plus reprové par le sang et la nature. Enfin la chaîne des crimes et des abominations de cette nouvelle Frédégonde, ne pourra jamais trouver d'écrivains assez habiles pour en retracer tous les anneaux avec la noirceur et la scélératesse dont ils étoient composés. D'après ce j'ai donc cru devoir me renfermer dans un recit très-succinct au sujet de son jugement et de son exécution.

Le premier jour du mois d'août dernier la découverte d'un complot affreux tramé contre la liberté exigea de la convention nationale des mesures vigoureuses parmi lesquelles se trouva celle de traduire cette furibonde au tribunal révolutionnaire. Ce décret fut exécuté dans la même nuit ; elle fut transféré du temple dans la prison de la conciergerie au palais de justice

et le 23 du premier mois de l'an II<sup>me</sup>. de la République, ou le lundi 14 septembre, de l'ère vulgaire, elle comparu au tribunal, où étant assise sur le fauteuil, le président lui fit les questions suivantes: Quel est votre nom? à réponse; je m'appelle Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche — Votre état? — Je suis veuve de Louis Capet, ci-devant roi des Français. — Votre âge? — 38 ans.

Après ces diverses demandes et réponses, le greffier fit lecture de l'acte d'accusation de tous les crimes qui lui sont justement imputés par l'Europe entière; puis on procède à l'audition des témoins et à entendre ses réponses et ses moyens de défenses. Comme elle connaissait la dissimulation jusqu'à son plus haut degré, elle en fit tout l'usage que l'on devoit en attendre, et ne voulut rien déclarer sur les faits dont on avoit pas de preuves matérielles; mais ceux qui étoient absolument connus elle les avoua, du moins en grande partie, parce qu'elle ne pouvoit faire autrement.

La procédure fut terminée le 25, ou suivant l'ancien calendrier le mercredi 16, à 4 heures et demie du matin par le jugement du tribunal qui la condamne à la peine de mort, elle l'a écouté avec beaucoup de sang-froid, et elle est descendue



à la chambre de justice d'un pas aussi léger qu'autrefois, lorsqu'elle se rendoit dans les bouloirs de Saint-Cloud et de Trianon pour s'abandonner à la volupté, et rendre encore plus sot le gros lourdaud de Capet son époux. Elle remit alors un anneau d'or et un paquet de ses cheveux à l'un de ses défenseurs, pour les donner à une citoyenne nommée Hiary, demeurante à Livry, chez la citoyenne Laborde, qu'elle a dit être son amie; puis elle demanda un confesseur pour l'assister dans ses derniers momens; et comme elle craignoit d'être vue de même que les autres criminels, elle demanda un carosse pour la transporter jusqu'à l'échafaud, ou un voile pour lui couvrir la tête; mais comme cette préférence auroit choqué l'égalité, on lui refusa comme devant subir toute la rigueur des loix.

A 11 heures 12 ou 15 minutes elle sortit de la prison de la conciergerie, et monta dans la même charette que les autres condamnés que l'on traîne à l'échafaud; elle étoit vêtue d'un désabillé blanc du matin et coiffée d'une bonnet très-commune, ayant les cheveux coupés et les mains liés par derrière le dos. Sa figure étoit pâle et très-abattue, par suite d'une perte qu'elle a eue dans sa prison, plutôt que par l'aspect du juste sup-

**M**

plice qu'elle alloit subir ; car , malgré que son cœur paraissoit oppressé , en montant sur la charette , elle a conservé une tenue , une fierté , un air altier qui la peint ; depuis le palais jusqu'au pied de l'échafaud elle tournoit tranquillement ses regards sur un peuple innombrable qui faisoit retentir les airs des cris de *vive la République*. Arrivée à la place de la Révolution , ses yeux se sont fixés avec quelques sensibilité sur le château des Thuilleries ; son confesseur , assis à côté d'elle , lui parloit , mais elle ne paroissoit ni l'écouter ni l'entendre. La charette s'étant arrêté devant l'échafaud , elle est descendue avec légèreté et promptitude , sans avoir besoin d'être soutenue , quoique ses mains fussent toujours liées ; elle est de même montée à la bravade , avec un air plus calme et plus tranquille encore qu'en sortant de sa prison. Sans parler au peuple ni aux exécuteurs , elle s'est prêtée aux apprêts de son supplice , ayant fait elle-même tomber sa bonnette de sa tête. Son exécution et ce qui en formoit l'affreux prélude dura environ quatre minutes. A midi un quart précis sa tête tomba sous le fer vengeur des loix , et l'exécuteur la montra aux peuples aux acclamations répétées de *vive la République ! vive la Liberté !*

Comme les exécuteurs délioient son corps de dessus la planche pour le mettre dans le panier qui étoit là pour le recevoir, l'un d'eux fouilla dans une poche qu'elle avoit, et en tira une petite boîte qu'il ouvrit à l'instant, et en tira les portraits de son favori Lafayette, et celui de son mari ; il les montra au peuple qui redoubla les cris de vive la république !

Dès que sa tête fut tombée, un jeune homme, forçant la garde qui entouroit l'échafaud, s'élança vers l'endroit où le sang de ce monstre abreuvoit la terre, et il y trempa un mouchoir blanc. La violence et l'action de ce jeune Seide le firent justement suspecter, on l'arrêta, et l'on aperçût sur sa poitrine un médaillon sur lequel étoit peinte une Fleur-de-Lys et deux épées en croix. Le peuple vouloit que sur le champ, sans plus ample information que cette preuve, on exécutât ce contre-révolutionnaire ; mais des officiers de la cavalerie et des aides-de-camp l'entourèrent ; aussi-tôt, un officier municipal parle au peuple au nom de la loi, que c'est à la justice à ordonner son supplice, et que les magistrats en rendront bon compte aux citoyens ; soudain le peuple s'est rendu aux paroles de sagesse de son magistrat, et s'est rangé en deux haies pour laisser passer ce

jeune conjuré, qui a été conduit par un très-petit nombre de gardes, au milieu de deux cent mille personnes qui ont encore donné un démenti bien formel aux vils calomniateurs du peuple, en prouvant leur respect à leurs magistrats, et l'obéissance à la loi.

Ainsi se passa cette journée encore terrible pour la tyrannie, et triomphante pour la raison et la liberté; ainsi sur la même place, sur le même échafaud, et par le même supplice périrent les deux êtres que la colère céleste contre les tyrans sembloit avoir unis pour opérer l'annéantissement de tous les trônes, et le recouvrement de la liberté et de l'égalité des droits entre tous les hommes et les nations.

L'histoire des Sections. V. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

# CALENDRIER

## RÉPUBLICAIN,

Décrété par la Convention Nationale,

POUR L'AN II<sup>e</sup> DE LA RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE.



A PARIS,

Chez LAURENS jeune, Lib-Imprim.  
Rue St-Jacques, N<sup>o</sup> 37 vis-à-vis celle  
des Mathurins.

---

## N O M S D E S M O I S

*Correspondants à la température des  
Saisons.*

1 *Vendémiaire*, vendanges. 2 *Brumaire*,  
brumes & brouillards. 3 *Frimaire*,  
frimats ou gélée. 4 *Nivôse*, neiges. 5 *Ven-*  
*tôse*, vents. 6 *Pluviôse*, pluies. 7 *Germi-*  
*nal*, reproduction de la terre. 8 *Floréal*,  
fleurs. 9 *Prérial*, prairies. 10 *Messidor*,  
moisson 11 *Thermidor* brûlant. 12 *Fruo-*  
*tidor*, fruits.



*Les jours de chaque décade se nom-*  
*meront.*

1 primidi, 2 duodi, 3 tridi, 4 quartidi,  
5 quintidi, 6 sextidi, 7 septidi, 8 octidi,  
9 nonidi, 10 *decadi*.

---

# INSTRUCTION ,

D'APRÈS LE DÉCRET

## DE LA CONVENTION.

**L**A Convention Nationale, en abolissant l'ère vulgaire pour les usages civils, a décrété que l'ère des Français compteroit de la fondation de la République qui a eu lieu le 23 septembre 1792 de l'ère vulgaire, jour où le soleil est arrivé à l'équinoxe vrai d'automne, entrant dans le signe de la balance à 9 heures 18 minutes du matin, pour l'observatoire de Paris.

Le commencement de chaque année est fixé à minuit, commençant le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne, pour l'observatoire de Paris.

La première année de la République Française a commencé à minuit, 22 septembre 1792, & a fini à minuit, séparant le 21 du 22 septembre 1793.

La deuxième année a commencé le 22 septembre 1793 à minuit, l'équinoxe vrai d'automne étant arrivé pour l'obser-

vatoire de paris, à h. 7 m. 19 sec. du soir.

Tous les actes datés l'an deuxième de la République, passés dans le courant du premier janvier au 22 septembre exclusivement, sont regardés comme appartenans à la première année de la République.

L'année est divisée en douze mois égaux de trente jours chacun, après lesquels suivent cinq jours pour compléter l'année ordinaire, et qui n'appartiennent à aucuns mois; ils sont appelés *les jours complémentaires*.

Chaque mois est divisé en trois parties égales de dix jours chacune, et qui sont appelées *Décades*, distinguées entr'elles par première, seconde, et troisième.

Les mois, les jours de la décade, les jours complémentaires sont désignés par les dénominations premier, second, troisième, etc. mois de l'année; premier, second, troisième, etc. jour de la décade; premier, second, troisième, etc. jour complémentaire.

En mémoire de la Révolution, qui, après quatre ans, a conduit la France au gouvernement républicain, la période bissextile de 4 ans est appelée la *Franciade*.



Le jour intercalaire qui doit terminer cette période, est appelé le jour de la *Révolution*. Ce jour est placé après les cinq jours complémentaires.

Le jour, de minuit à minuit, est divisé en dix parties; chaque partie en dix autres; ainsi de suite, jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. Cet article ne sera de rigueur pour les actes publics qu'à compter du premier dit premier mois de la troisième année de la République.

Tous les actes publics seront datés suivant la nouvelle organisation de l'année.

Tous les quatre ans, ou toutes les Franciades, au jour de la Révolution, il sera célébré des jeux Républicains, en mémoire de la Révolution française.



## EXTRAIT

*Du rapport fait à la Convention Nationale, sur le nouveau Calendrier, par P. H. F. R. N. A. Fabre-d'Eglantine.*

**L**ES cinq jours des *sanculottides*, composant une demi-décade, seront dénommés *Primdi*, *Duodi*, *Tridi*, *Quartidi*, *Quintidi*; et dans l'année bissextile le sixième jour *Sextidi*: le lendemain l'année recommencera par *Primdi* premier de *Vendémiaire*.

Nous terminerons ce rapport par l'idée que nous avons conçue relativement aux cinq fêtes consécutives des *sanculottides*; nous ne vous en développerons que la nature. Nous vous proposerons seulement d'en décréter le principe et le nom, et d'en renvoyer la disposition et le mode à votre comité d'instruction.

Le *Primdi*, premier des *sanculottides*, sera consacré à l'attribut le plus précieux et le plus relevé de l'espèce humaine, à l'*intelligence* qui nous dis-

tingue du reste de la création. Les conceptions les plus grandes, les plus utiles à la patrie, sous quelque rapport que ce puisse être, soit dans les arts, les sciences, les métiers, soit en matière de législation, de philosophie ou de morale, en un mot, tout ce qui tient à l'invention et aux opérations créatrices de l'esprit humain, sera préconisé publiquement, et avec une pompe nationale, ce jour *Primdi*, premier des *sanculottides*.

Cette fête s'appellera *la fête du génie*.

Le *Duodi*, deuxième des *sanculottides*, sera consacré à l'industrie et à l'activité laborieuse; les actes de constance dans le labeur, de longanimité dans la confection des choses utiles à la patrie, enfin tout ce qui aura été fait de bon, de beau et de grand dans les opérations manuelles ou mécaniques, et dont la société peut retirer de l'avantage, sera préconisé publiquement et avec une pompe nationale, ce jour *Duodi*, deuxième des *sanculottides*.

Cette fête s'appellera *la fête du travail*.

Le *Tridi*, troisième des *sanculottides*, sera consacré aux grandes, aux

belles , aux bonnes actions individuelles : elles seront préconisées publiquement et avec une pompe nationale ; cette fête s'appellera *la fête des actions*.

Le *Quartidi*, quatrième des *sanculottides*, sera consacré à la cérémonie du témoignage public et de la gratitude nationale envers ceux qui dans les trois jours précédens , auront été préconisés , et auront mérité les bienfaits de la nation ; la distribution en sera faite publiquement , et avec une pompe nationale , sans autre distinction entre les préconisés que celle de la chose même , et du prix plus ou moins grand qu'elle aura mérité.

Cette fête s'appellera *la fête des récompenses*.

Le *Quintidi*, cinquième et dernier des *sanculottides*, se nommera la fête de *l'opinion*.

Ici s'élève un tribunal d'une espèce nouvelle , et tout-à-la-fois gaie et terrible.

Tant que l'année a duré , les fonctionnaires publics , dépositaires de la loi et de la confiance nationale , ont dû prétendre et ont obtenu le respect du peuple et sa soumission aux ordres qu'ils

ent donnés au nom de la loi ; ils ont dû se rendre dignes non-seulement de ce respect, mais encore de l'estime et de l'amour de tous les citoyens : s'ils y ont manqué, qu'ils prennent garde à la fête de l'opinion, malheur à eux ! ils seront frappés, non dans leur fortune, non dans leur personne, non même dans le plus petit de leurs droits de citoyen, mais dans l'opinion. Dans le jour unique et solennel de la fête de l'opinion, la loi ouvre la bouche à tous les citoyens sur le moral, le personnel et les actions des fonctionnaires publics ; la loi donne carrière à l'imagination plaisante et gaie des Français. Permis à l'opinion dans ce jour de se manifester sur ce chapitre de toutes les manières : les chansons, les allusions, les caricatures, les pascquinades, le sel de l'ironie, les sarcasmes de la folie, seront dans ce jour le salaire de celui des élus du peuple qui l'aura trompé, ou qui s'en sera fait mésestimer ou haïr. L'animosité particulière, les vengeances privées ne sont point à redouter ; l'opinion elle-même ferait justice du téméraire détracteur d'un magistrat estimé.

C'est ainsi que par son caractère

même, par sa gaieté naturelle, le peuple français conservera ses droits et sa souveraineté; on corrompt les tribunaux, on ne corrompt pas l'opinion. Nous osons le dire, ce seul jour de fête contiendra mieux les magistrats dans leur devoir, pendant le cours de l'année, que ne le feroient les loix de Dracon et tous les tribunaux de France. La plus terrible et la plus profonde des armes françaises contre les Français, c'est le ridicule : le plus politique des tribunaux, c'est celui de l'opinion; et si l'on veut approfondir cette idée et en combiner l'esprit avec le caractère national, on trouvera que cette fête de l'opinion seule est le bouclier le plus efficace contre les abus et les usurpations de toute espèce.

Telle est la nature des cinq fêtes des *sanculottides* : tous les quatre ans, au terme de l'année bissextile, le *Sextidi* ou sixième jour des *sanculottides*, des jeux nationaux seront célébrés. Cette époque d'un jour sera par excellence nommée LA SANCULOTTIDE, et c'est assurément le nom le plus analogue au rassemblement des diverses portions du

peuple français, qui viendront de toutes les parties de la République, célébrer à cette époque la liberté, l'égalité, cimenter dans leurs embrassemens la fraternité française, et jurer au nom de tous, sur l'autel de la Patrie, de vivre et de mourir libres et en braves *sanculottes*.

### *Décret.*

« La Convention nationale rapportant l'article IX du décret du 14 du premier mois, décrète que la nomenclature, les dénominations et les dispositions du nouveau calendrier seront conformes au tableau annexé au présent décret ».

*N. B.* Par amendement, la Convention a décrété que la fête des **ACTIONS** seroit célébrée le *primidi des sanculottides*, sous le nom de la fête de la **VERTU**, et la fête de l'**OPINION** le *quartidi des sanculottides*.

## V E N D E M I A I R E .

I Mois. *Du 22 Septembre au 21 Octob.*

Primidi.	1	Raisin.	D. Q. le 5.
Duodi.	2	Safran.	
Tridi.	3	Châtaignes.	
Quartidi.	4	Colchique.	
Quintidi.	5	CHEVAL.	
Sextidi.	6	Balsamine.	N. L. le 14.
Septidi.	7	Carottes.	
Octidi.	8	Amaranthe.	
Nonidi.	9	Panais.	
<i>Décadi.</i>	10	C U V E .	
Primidi.	11	Pom. de terre	
Duodi.	12	Immortelle.	
Tridi.	13	Potiron.	
Quartidi.	14	Réséda.	
Quintidi.	15	A N E .	
Sextidi.	16	Belle de nuit.	Pr. Q. le 21.
Septidi.	17	Citrouilles.	
Octidi.	18	Sarrazin.	
Nonidi.	19	Tournesol.	
<i>Décadi</i>	20	PRESSOIR.	
Primidi.	21	Chanvre.	
Duodi.	22	Pêche.	
Tridi.	23	Navet.	
Quartidi.	24	Grenesienne.	
Quintidi.	25	B œ u r .	
Sextidi.	26	Aubergine.	Pl. L. le 28.
Septidi.	27	Piment.	
Octidi.	28	Tomate.	
Nonidi.	29	Orge.	
<i>Décadi</i>	30	T O N N E A U .	



## BRUMAIRE.

H mois. *Du 22 Octobre au 20 Novemb.*

Primidi.	1	Pomme.	
Duodi. .	2	Céleri.	
Tridi. .	3	Poire.	
Quartidi.	4	Betterave.	D. Q.
Quintidi.	5	OYE.	le 5.
Sextidi.	6	Héliotrope.	
Septidi.	7	Figue.	
Octidi. .	8	Scorsonère.	
Nonidi. .	9	Alisier.	
<i>Décadi.</i>	10	<b>CHARUE.</b>	
Primidi.	11	Salsifis.	N. L.
Duodi. .	12	Cornuette.	le 13.
Tridi. .	13	Poiteterre.	
Quartidi.	14	Endive.	
Quintidi.	15	<b>D'INDON.</b>	
Sextidi.	16	Chiroui.	
Septidi.	17	Cresson.	
Octidi.	18	Dentelaire.	
Nonidi.	19	Grenade.	
<i>Décadi.</i>	20	<b>HERSE.</b>	Pr. Q.
Primidi.	21	Bacchante.	le 21.
Duodi. .	22	Olive.	
Tridi. .	23	Garence.	
Quartidi.	24	Orange.	
Quintidi.	25	<b>JAKS.</b>	
Sextidi.	26	Pistache.	Pl. L.
Septidi.	27	Macjonc.	le 26.
Octidi.	28	Coing.	
Nonidi.	29	Cormier.	
<i>Décadi.</i>	30	<b>ROULEAU.</b>	

## FRIMAIRE.

III mois. *Du 21 Novembre au 20 Déc.*

Primidi.	1	Raiponce.	
Duodi.	2	Turneps.	
Tridi.	3	Chicorée.	
Quartidi.	4	Nesse.	D. Q.
Quintidi.	5	C O C H O N.	le 5.
Sextidi.	6	Mâche.	
Septidi.	7	Chou-fleur.	
Octidi.	8	Epicia.	
Nonidi.	9	Genièvre.	
<i>Décadi</i>	10	P I O C H E.	
Primidi.	11	Thuya.	
Duodi.	12	Raifort.	N. L.
Tridi.	13	Cèdre.	le 13.
Quartidi.	14	Sapin.	
Quintidi.	15	L A Y E.	
Sextidi.	16	Ajonc.	
Septidi.	17	Ciprés.	
Octidi.	18	Lierre.	P. Q.
Nonidi.	19	Bouleau.	le 20.
<i>Décadi.</i>	20	H O Y A U.	
Primidi.	21	Erable-sucre.	
Duodi.	22	Bruyère.	
Tridi.	23	Roseau.	
Quartidi.	24	Oseille.	
Quintidi.	25	G R I L L O N.	
Sextidi.	26	Pignon.	Pl. L.
Septidi.	27	Liège.	le 27.
Octidi.	28	Truffe.	
Nonidi.	29	Olive.	
<i>Décadi.</i>	30	P E L L E.	

# N I V O S F.

IV mois. *Du 21 Décembre au 19 Janv.*

Primdi.	1	Neige.	
Duodi.	2	Glace.	
Tridi.	3	Miel.	
Quartidi.	4	Cire.	D. Q.
Quintidi.	5	C H I E N.	le 5.
Sextidi.	6	Fumier.	
Septidi.	7	Petrolle.	
Octidi.	8	Houille.	
Nonidi.	h	Résine.	
<i>Décadi.</i>	10.	F L E A U.	N. L.
Primdi.	11	Poix.	le 12.
Duodi.	12	Térébentine.	
Tridi.	13	Argile.	
Quartidi.	14	Marne.	
Quintidi.	15	L A P I N.	
Sextidi.	16	Plâtre.	
Septidi.	17	Pierre à chau	Pr. Q.
Octidi.	18	Ardoise.	le 19.
Nonidi.	19	Sable.	
<i>Décadi.</i>	20	V A N.	
Primdi.	21	Grès.	
Duodi.	22	Silex.	
Tridi.	23.	Mercure.	
Quartidi.	24	Plomb.	
Quintidi.	25	C H A T.	Pl. L.
Sextidi.	26	Etain.	le 27.
Septidi.	27	Cuivre	
Octidi.	28	Fer.	
Nonidi.	29	Sel.	
<i>Décadi.</i>	30.	C R I B L E.	

## P L U V I O S E.

V mois. *Du 20 Janvier au 18 Février.*

Primidi.	1	Lauréole.	D. Q. le 5
Duodi.	2	Mousse.	
Tridi.	3	Fragon.	
Quartidi.	4	Perce-neige.	
Quintidi.	5	TAUREAU.	
Sextidi.	6	Laurier.thym	N. L. le 12
Septidi.	7	Mine.	
Octidi.	8	Mézéréon.	
Nonidi.	9	Peuplier.	
<i>Décadi.</i>	10	COIGNEE.	
Primidi.	11	Hellébore.	
Duodi.	12	Brocoli.	
Tridi.	13	Laurier.	
Quartidi.	14	Coudrier.	
Quintidi.	15	VACHE.	
Sextidi.	16	Buis.	Pr. Q. le 19
Septidi.	17	Lichen.	
Octidi.	18	If.	
Nonidi.	19	Pulmonaire.	
<i>Décadi.</i>	20	SERPETTE.	
Primidi.	21	Thlaspi.	Pl. L. le 26
Duodi.	22	Thymelé.	
Tridi.	23	Chiendent.	
Quartidi.	24	Trainasse.	
Quintidi.	25	VEAU.	
Sextidi.	26	Guède.	
Septidi.	27	Noisetier.	
Octidi.	28	Ciclamen.	
Nonidi.	29	Chélidoine.	
<i>Décadi.</i>	30	TRAINEAU	

# VENTOSE.

VI mois. du 19 Février au 20 mars.

primidi	1	Tussillage.	
duodi	2	Cornouiller.	
tridi	3	Violier.	D. Q.
quartidi	4	Troène.	le 4
quintidi	5	B o u c.	
sextidi	6	Asaret.	
septidi	7	Alaterne.	
octidi	8	Violette.	
nonidi	9	Marceau.	
<i>decadi</i>	10	B È C H E.	N. L.
primidi	11	Narcisse.	le 11
duodi	12	Orme.	
tridi	13	Fumeterre.	
quartidi	14	Vélar.	
quintidi	15	C H È V R E.	
sextidi	16	Epinards.	
septidi	17	Doronic.	Pr. Q.
octidi	18	Mouron.	le 18
nonidi	19	Cerfeuille.	
<i>decadi</i>	20	CORDEAU.	
primidi	21	Mandragore.	
duodi	22	Persil.	
tridi	23	Cocléaria.	
quartidi	24	Paquerette.	
quintidi	25	C H E V R E A U.	Pl. L.
sextidi	26	Pissenlit.	le 26
septidi	27	Sylvie.	
octidi	28	Capilaire.	
nonidi	29	Frène.	
<i>decadi</i>	30	PLANTOIR.	

# GERMINAL.

VII mois. Du 21 Mars au 19 Avril.

primidi	1	Prime-vère.	
duodi	2	Platane.	
tridi	3	Asperges.	D. Q.
quartidi	4	Tulipe.	le 4.
quintidi	5	C o q.	
sextidi	6	Bette.	
septidi	7	Bouleau.	
octidi	8	Jonquille.	
nonidi	9	Aulne.	
<i>decadi</i>	10	GREFFOIR.	N. L.
primidi	11	Pervenche.	le 11
duodi	12	Charme.	
tridi	13	Morille.	
quartidi	14	Hêtre.	
quintidi	15	POULE.	
sextidi	16	Laitue.	
septidi	17	Mélèze.	Pr. Q.
octidi	18	Cigue.	le 18
nonidi	19	Radis.	
<i>decadi</i>	20	RUCHE.	
primidi	21	Guainier.	
duodi	22	Romaine.	
tridi	23	Maronnier.	
quartidi	24	Roquette.	
quintidi	25	PIGEON.	Pl. L.
sextidi	26	Lilas.	le 26
septidi	27	Anémone.	
octidi	28	Pensée.	
nonidi	29	Myrtille.	
<i>decadi</i>	30	COUVOIR.	

## FLORÉAL.

VIII mois. *Du 20 Avril au 19 Mai.*

primidi	1	Rose.	
duodi	2	Chêne.	
tridi	3	Fougère.	
quartidi	4	Aube-épine.	D Q
quintidi	5	A B E I L L E.	le 4
sextidi	6	Ancolie.	
septidi	7	Muguet.	
octidi	8	Champignon.	
nonidi	9	Hyacinthe.	N L
<i>decadi</i>	10	RATEAU.	le 10
primidi	12	Rhubarbe.	
duodi	12	Sain-foin.	
tridi	13	Bâton d'or.	
quartidi	14	Chamérisier.	
quintidi	15	VER A SOIE.	Pr Q
sextidi	16	Consoude.	le 17
septidi	17	Pimprenelle.	
octidi	18	Corbeille d'or.	
nonidi	19	Arroche.	
<i>decadi</i>	20	S A R C L O I R.	
primidi	21	Stacé.	
duodi	22	Fritillaire.	
tridi	23	Bourrache.	
quartidi	24	Valériane.	
quintidi	25	C A R P E.	Pl L
sextidi	26	Fusin.	le 25
septidi	27	Civette.	
octidi	28	Buglosse.	
nonidi	29	Sénévé.	
<i>decadi</i>	30	H O U L E T T E.	

PRAIRIAL.

IX mois. Du 20 Mai au 18 Juin.

primidi	1	Luzerne.	
duodi	2	Hémérocale.	D Q
tridi	3	Tréfle.	le 3
quartidi	4	Angélique.	
quintidi	5	CANARD.	
sextidi	6	Mélisse.	
septidi	7	Fromental.	
octidi	8	Martagon.	N L
nonidi	9	Serpolet.	le 9
decadi	10	FAULX.	
primidi	11	Fraise.	
duodi	12	Bétoine.	
tridi	13	Pois.	
quartidi	14	Acacia.	
quintidi	15	CANNE.	Pr Q
sextidi	16	OÛillet.	le 17
septidi	17	Sureau.	
octidi	18	Pavot.	
nonidi	19	Tilleul.	
decadi	20	FOURCHE.	
primidi	21	Barbeau.	
duodi	22	Camomille.	
tridi	23	Chèvrefeuille.	
quartidi	24	Caille-lait.	L
quintidi	25	TANCHE.	le 15
sextidi	26	Jasmin.	
septidi	27	Verveine.	
octidi	28	Thym.	
nonidi	29	Pivoine.	
decadi	30	CHARIOT.	



# MESSIDOR.

X mois. Du 19 Juin au 18 Juillet.

primidi	1	Seigle.	D. Q
duodi	2	Avoine.	le 2
tridi	3	Oignon.	
quartidi	4	Véronique.	
quintidi	5	M U L E T.	
sextidi	6	Romarin.	
septidi	7	Concombre.	N L
octidi	8	Echalotte.	le 9
nonidi	9	Absynthe.	
decadi	10	FAUCILLE.	
primidi	11	Coriandre.	
duodi	12	Artichaud.	
tridi	13	Giroflée.	
quartidi	14	Lavande.	
quintidi	15	J U M A R T.	
sextidi	16	Tabac.	Pr. Q
septidi	17	Grossille.	le 17
octidi	18	Orge.	
nonidi	19	Cerise.	
decadi	20	P A R C.	
primidi	21	Menthe.	
duodi	22	Cumin.	
tridi	23	Haricots.	Pl L
quartidi	24	Orcanète.	le 24
quintidi	25	P I N T A D E.	
sextidi	26	Sauge.	
septidi	27	Ail.	
octidi	28	Vesce.	
nonidi	29	Blé.	
decadi	30	CHALEMIE.	

## THERMIDOR.

XI mois. Du 19 Juillet au 17 Août.			
primidi	1	Epautre.	D Q
duodi	2	Bouillon-blanc.	le 1
tridi	3	Melon.	
quartidi	4	Ivroie.	
quintidi	5	BÉLIER.	
sextidi	6	Prêle.	
septidi	7	Armoise.	N L
octidi	8	Carthame.	le 8
nonidi	9	Mûres.	
<i>decadi</i>	10	ARROSOIR.	
primidi	11	Panis.	
duodi	12	Salicot.	
tridi	13	Abricot.	
quartidi	14	Basilic.	
quintidi	15	BREBIS.	
sextidi	16	Guimauve.	Pr Q
septidi	17	Lin.	le 17
octidi	18	Amande.	
nonidi	19	Gentiane.	
<i>decadi</i>	20	ECLUSE.	
primidi	21	Carline.	
duodi	22	Câprier.	Pl L
tridi	23	Lentille.	le 24
quartidi	24	Aulnée.	
quintidi	25	AGNEAU.	
sextidi	26	Myrthe.	
septidi	27	Colza.	
octidi	28	Lupin.	
nonidi	29	Coton.	D Q
<i>decadi</i>	30	MOULIN.	le 30

## FRUCTIDOR.

XII mois. *Du 18 Août au 21 Sept.*

primidi	1	Prune.	
duodi	2	Millet.	
tridi	3	Lycoperde.	
quartidi	4	Escourgeon.	
quintidi	5	B A R B E A U.	
sextidi	6	Tubéreuse.	N L
septidi	7	Sucrion.	le 8
octidi	8	Apocyn.	
nonidi	9	Régliſſe.	
<i>decadi</i>	10	E C H E L L E.	
primidi	11	Pastèque.	
duodi	12	Fenouil.	
tridi	13	Epine-vinette,	
quartidi	14	Noix.	
quintidi	15	G O U G E O N.	Pr Q
sextidi	16	Grange.	le 16
septidi	17	Cardière.	
octidi	18	Nerprun,	
nonidi	19	Sagette	
<i>decadi</i>	20	H O T T E.	
primidi	21	Eglantier,	Pl L
duodi	22	Noisette.	le 23
tridi	23	Houblon.	
quartidi	24	Sorgho.	
quintidi	25	E C R E V I S S E.	
sextidi	26	Bigarade.	
septidi	27	Verge d'or,	
octidi	28	Mais.	
nonidi	29	Marron.	D Q
<i>decadi</i>	30	C O R B E I L L E.	le 30

JOURS COMPLÉMENTAIRES.

*appelés fêtes Sanculottides.*

primidi	1	Fête de la Vertu.
duodi	2	Fête du Génie.
tridi	3	Fête du Travail.
quartidi	4	Fête de l'Opinion.
quintidi	5	Fête des Récomp.

ANNÉE BISSEXTILE.

sextidi 6 LA SANCULOTTIDE.

---

LES QUATRE SAISONS.

AUTOMNE.

*Du 1 Vendémiaire au 30 Frimaire*

HIVER.

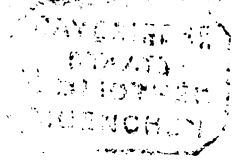
*Du 1 Nivôse au 30 Ventôse.*

PRINTEMPS.

*Du 1 Germinal au 30 Prairial.*

ÉTÉ.

*Du 1 Messidor au 30 Fructidor.*



318

T A B L E

I

Intérieurs des Sections. Voyez Sections.

J

Jurées-Mâtrones. Jurés-Experts, Serruriers,  
Interprètes. Voyez Tribunaux créés par la  
loi du 14 mars, & Tribunal du troisième  
arrondissement.  
Juges de Paix. Voyez Sections.  
Juges Confuls.

Page 266

Secrétaire  
Secrétaire  
Secrétaire  
Secrétaire

... rue de la Calandré;  
... cloître Saint-Méry.

Thierria, rue sainte Cr  
Bretonnerie, n°. 56.  
Th. bault, rue neuve Sain  
Tirlet, montagne Sainte C  
Tourin, rue Bouribourg.